

LE "SAMEDI DE LA MATRAQUE"

IL Y A 20 ANS

◆ Il y a 20 ans aujourd'hui, la paisible ville de Québec était le théâtre de manifestations qui passaient à l'histoire. Ce 10 octobre 1964 devenait le "samedi de la matraque". Casqués et armés de longs bâtons tout neufs, des centaines de policiers en sont venus aux prises avec des groupes de jeunes qui manifestaient contre la visite à Québec de la reine Elizabeth II et son mari le prince Philip. Les charges policières furent telles que des femmes, des hommes, de simples passants, des journalistes au travail, des gens qui sortaient du cinéma se sont retrouvés pris dans le feu de l'action. Le premier ministre de cette époque de la révolution tranquille, Jean Lesage, appuyé par son épouse Corinne, avaient mis la faute sur le "journalisme jaune". Et dans son rapport rendu public 10 jours plus tard, le solliciteur général Claude Wagner exonérait les policiers de tout blâme, isolant quatre catégories d'agitateurs responsables, dont les journalistes. "J'avais honte", rappelle le journaliste André-A. Bellemare. "C'était tripant", raconte l'animateur Remy d'Anjou. "J'étais indigné", relate le journaliste André Sirois, sur qui un policier avait cassé une matraque. Notre journaliste Guy Dubé rappelle les faits, en pages A-3-A-4 et A-5.



Les charges policières furent telles que des femmes, des hommes, de simples passants, des journalistes au travail, des gens qui sortaient du cinéma se sont retrouvés pris dans le feu de l'action.

● Notre dossier à la page B-3

Consultez également



LE SOLEIL



Specialiste
FREINS et PNEUS
Dépositaire MICHELIN
7145, HENRI-BOURASSA
CHARLESBOURG
627-3399
3073, CH. STE-FOY, STE-FOY
653-6262

MERCREDI 10 OCTOBRE 1984
QUÉBEC, 88e année, no 245.

122 pages 7 cahiers
3 tabloids

Livraison à domicile (7 jours) 2,50\$
Iles de la Madeleine-Gaspé-Perce-Abitibi 50¢ **35¢**

100 POINTS ET PLUS POUR LES NORDIQUES...?

◆ Les journalistes de la section sportive du SOLEIL jouent aux experts et vous font aujourd'hui leurs prédictions sur l'issue de la saison 1984-1985 des Nordiques. Pour le directeur de la section, Claude Larochelle, les Nordiques vont faire sauter la barrière des 100 points, du fait, en particulier, que Bouchard se sent menacé et que ce sera bon pour lui et la santé de l'équipe locale. Larochelle voit les Nordiques au 2e rang de leur division et au 5e rang du classement général.

Pages 5, 10 et 11



2



3

DÉTROIT EN AVANCE

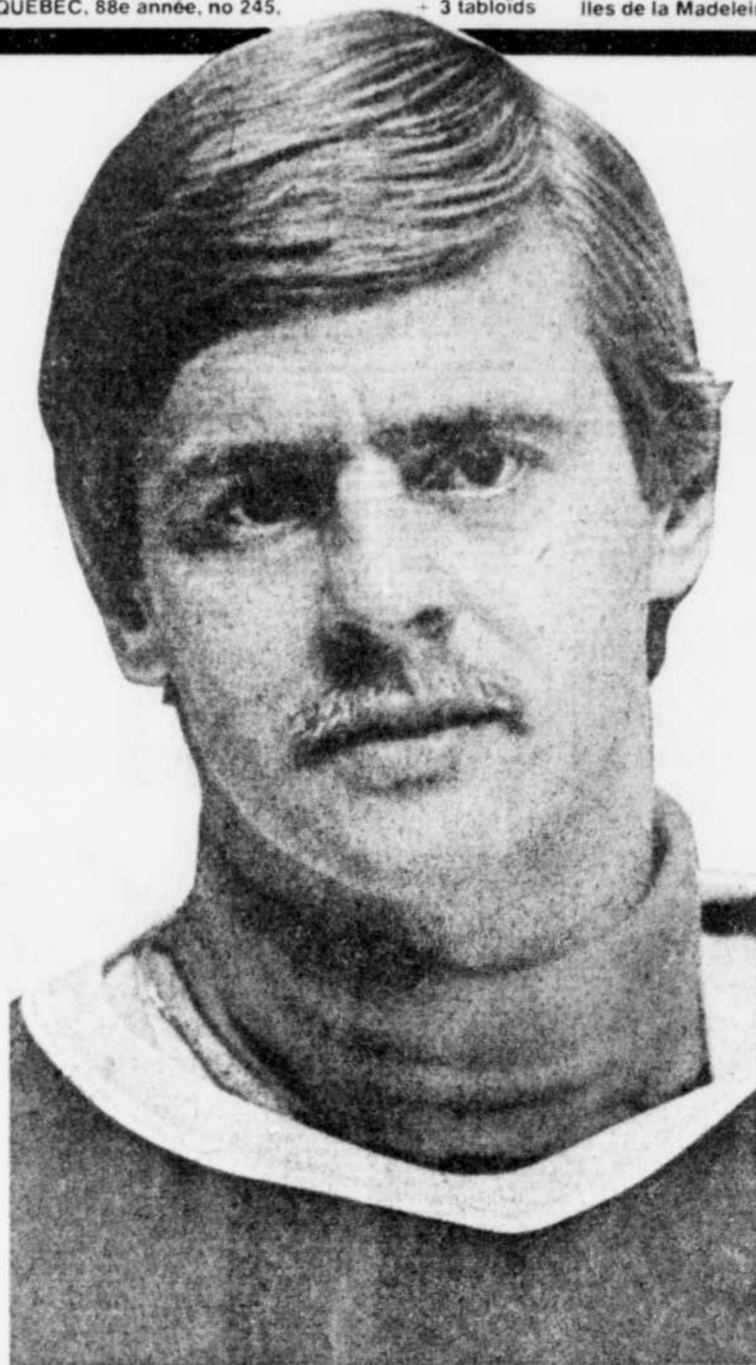
◆ Les Tigers de Detroit ont défait les Padres de San Diego 3-2, hier soir, dans le premier match de la Série mondiale.

Larry Herndon a permis aux représentants de la Ligue américaine de prendre les devants à la cinquième manche. Les encouragements des 57,908 spectateurs réunis au stade Jack-Murphy n'ont pas pour autant été refroidis.

Les Padres avaient pris les devants dès leur premier tour au bâton. Une fois de plus, c'est le vétéran Steve Garvey qui a parti le bal avec un simple. Craig Nettles a suivi avec un autre simple, avant que Terry Kennedy vide les sentiers à l'aide d'un double.



Pages 2 et 3



Comme dit toujours Scotty Bowman, la "game" se joue dans le fillet et un Daniel Bouchard qui se sent bousculé peut faire toute la différence lors de la saison qui débute.

MARC GARNEAU SE LIVRE

J'AI EU UN PEU PEUR...

◆ Le coeur de Marc Garneau a battu un peu plus vite au moment du lancement de la navette Challenger, vendredi. Le premier astronaute canadien avoue même qu'il a eu un peu peur au moment de passer dans l'état d'apesanteur mais que depuis, il vit un beau "trip", trop court même. Claude Tessier, le seul journaliste de la presse écrite québécoise présent depuis les débuts au centre spatial de Houston, livre les premières impressions de ce militaire natif de Québec, propos qu'il a tenus au cours d'une conférence de presse, depuis la navette spatiale, et à laquelle a aussi assisté le frère de Marc, Philippe, à qui les journalistes ont demandé de poser la première question.

Pages C-4 et C-5



Marc Garneau, durant sa conférence de presse, depuis la navette Challenger, alors qu'il a pu converser avec son frère Philippe.

LORTIE ET L'ARMÉE MIS EN DEMEURE DE PAYER

◆ La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) réclame du ministère canadien de la Défense et du caporal Denis Lortie qu'ils lui remboursent les indemnités qu'elle a déjà versées et qu'elle versera encore à des victimes de la fusillade au Parlement de Québec, le 8 mai.

La Société Radio-Canada rapportait en effet hier soir que la CSST réclamait le versement avant le 15 octobre d'une première somme de \$270,000 à l'armée et au caporal Lortie.

Les procureurs de la CSST mettent en cause le ministère de la Défense parce que Lortie s'est servi d'armes de l'armée lors de la fusillade alors que le ministère doit en assurer la garde. Comme employeur du caporal Lortie, soutient la CSST, l'armée a failli à l'obligation de gardiennage de ses armes.

De plus, de l'avis de la CSST, le ministère de la Défense aurait dû s'assurer de la capacité du caporal Lortie à occuper les fonctions de magasinier, poste qui lui donnait accès à ces armes.

Lire, page A-2, LORTIE

UN 3e POLICIER TUÉ EN 4 JOURS

◆ Un jeune homme de 18 ans, de Markham, Ontario, qui venait de voler la voiture de sa mère "dans une crise de colère", a heurté délibérément la voiture d'un policier tôt hier matin, tuant l'agent. Le jeune homme s'est par la suite enlevé la vie avec l'arme du policier. L'agent William Grant, de York, est le troisième policier à être tué dans les quatre derniers jours et le sixième depuis deux mois, au Canada.

Page A-8



Fernande LAPOINTE

EXEMPLE DE RÉUSSITE ET DE COURAGE

◆ Il y a 15 ans, Fernande Lapointe devenait veuve avec sept enfants sur les bras et une petite épicerie. Aujourd'hui, âgée de 58 ans, elle se retrouve à la tête d'un supermarché et est la personnalité qui suscite le plus d'admiration parmi les détaillants en alimentation. On la cite en exemple pour sa réussite et son courage.

Page D-1

SOMMAIRE

Annonces classées	G-2 à G-6
Arts et spectacles	E-6 et E-7
Bandes dessinées	G-5
Bridge	G-6
Carrières et professions	E-4
Consommation	D-1 à D-9
Décès	G-7
Economie-finance	E-1 à E-4
Editorial	B-4
Feuilleton	E-8
Hier et aujourd'hui	B-6 et B-7
Horoscope	G-5
Information régionale	A-11 à A-13
Loteries	A-2
Mot mystère	G-6
Mots croisés	G-6
Où aller à Québec	E-8
Page documentaire	B-3
Patron	G-6
Sport	Tabloïd
Télévision	A-2
Votre page	B-5

METEO



Généralement ensoleillé aujourd'hui à Québec et ciel variable dans l'Est. Maximum de 6 à 18. Demain: beau et doux.
Détails en page A-4

L'organisme humain réagit au produit utilisé contre la tordeuse des bourgeons d'épinette

◆ RIVIÈRE-DU-LOUP — Trois représentants du Département de santé communautaire de Rivière-du-Loup affirment que le Bacillus Thuringiensis (Bt) utilisé dans la lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette est potentiellement pathogène, c'est-à-dire qu'il peut causer la maladie.

par Raymond GAGNE
envoyé spécial du Soleil

"L'organisme humain réagit au Bt" ont déclaré, hier, au cours d'une conférence de presse donnée dans les locaux de l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup, les Drs Aubert Nadeau et Louis Patry et le microbiologiste Yves Boily.

Les trois représentants du DSC ont précisé que, "après avoir absorbé la bactérie, le corps humain entreprend de l'isoler comme il s'emploie à le faire pour tout autre agent étranger qui s'y loge. Il cherche, ont-ils ajouté, à s'en défendre en produisant des anticorps comme il le fera pour exemple, contre un virus de la grippe".

Ils concluent par conséquent que le Bt pourrait être dangereux.

Il s'agit là d'un fait nouveau important dans le dossier des pulvérisations aériennes contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Cet avancé contredit toutes les affirmations faites jusqu'à maintenant et voulant que, contrairement aux insecticides chi-

miques, l'agent biologique ne présentait aucun danger pour la santé humaine.

L'une des tâches importantes qui s'impose maintenant est de tenter de savoir si le Bt peut effectivement produire des effets nocifs chez l'homme.

Un test

L'énoncé du DSC de Rivière-du-Loup, rendu public hier, découle de tests réalisés à l'aide d'un groupe témoin et d'individus habitant près de blocs forestiers arrosés à l'aide du Bt.

Ces tests ont démontré qu'un pourcentage important de gens touchés par les arrosages ont réagi au Bt par rapport au pourcentage, minime, de ceux qui étaient compris

dans le groupe témoin peu ou pas du tout exposé.

Un test réalisé avant les arrosages en périphérie d'un bloc forestier donné montre que cinq personnes seulement sur un groupe de 80 individus réagissaient positivement au Bt.

Par contre, et pendant les arrosages, neuf personnes sur un groupe de 13 ont réagi positivement.

Ce fort pourcentage étonne si on considère qu'au même moment, un groupe témoin de 389 personnes ne comptait que quatre individus à réagir positivement.

Les objectifs

Le DSC de Rivière-du-Loup qui a présenté récemment un mémoire

devant la commission du Bureau d'audiences publiques de l'environnement chargée d'étudier le programme 1985-1989 d'arrosages contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette du ministère de l'Énergie et des Ressources ajoute donc à son dossier sa nouvelle trouvaille relative au Bt.

Ce faisant, il considère avoir finalement atteint les objectifs qu'il cherche à atteindre depuis quelques années.

Ainsi, déclare-t-il avoir démontré "que les produits d'arrosages comportent des risques potentiels quant à leur contenu et qu'il est essentiel de procéder à des contrôles de qualité et non pathogénicité avant les arrosages".

Il a aussi démontré, dit-il "que

divers groupes de population viennent en contact à des degrés divers avec les produits d'arrosage".

"Nous avons démontré, ajoute-t-il, que la présence des produits d'arrosage dans l'environnement, hors des zones arrosées, est une réalité."

"Enfin, dit-il, nous avons pu démontrer qu'il existe un doute raisonnable quant à la persistance du Bt dans l'environnement."

En conséquence, le DSC émet plusieurs recommandations et désire en particulier qu'un programme de surveillance médico-environnementale fasse partie intégrante du programme d'arrosage et soit effectué par un ou des organismes indépendants au promoteur, l'idéal étant, dit-il, que les arrosages soient abolis.



Le président du Syndicat des employés de l'hôtel Hilton, Claude-Gilles Gagné, a expliqué les dernières offres patronales, en recommandant l'acceptation, mais les employés les ont massivement rejetées.

Les employés du Hilton votent la grève malgré un avis non favorable

◆ Les employés syndiqués du Hilton de Québec ont rejeté massivement hier les dernières offres de leur employeur et mandaté de la même manière leur exécutif syndical de déclencher la grève au moment jugé opportun.

par Georges ANGERS

Cette décision était d'autant moins prévisible que le comité syndical de négociations avait recommandé à l'assemblée générale d'accepter les dernières offres du Hilton.

Cette recommandation avait été obtenue par l'employeur lors d'une ultime séance de négociations lundi au cours de laquelle il avait en partie consenti le rattrapage de \$0,20 l'heure réclamée par les employés.

Non seulement l'assemblée générale du Syndicat des employés de l'hôtel Hilton (CSN) a-t-elle jugé cette dernière concession insuffisante, puisqu'elle ne s'appliquait pas dès le début de la convention mais vers la fin, mais encore les employés ont-ils insisté

pour que les grands objectifs qu'ils s'étaient fixés soient atteints.

Outre cette question salariale, les syndiqués réclament en effet la fusion des deux unités d'accréditation (hôtel et banquet) que l'échéance de la convention soit fixée au 1er juillet 1986 et que soit interdit le travail de cadres lorsque des employés réguliers sont en situation de mise à pied.

C'est à 73 pour 100 que les 388 employés qui ont participé au vote secret sur les offres patronales les ont rejetées. C'est également dans la même proportion (240 contre 83) qu'ils ont mandaté leur exécutif syndical de déclencher la grève au moment opportun.

Les dirigeants du syndicat se sont réunis en soirée pour réévaluer la situation à la lumière des votes d'hier. Ils n'étaient donc pas encore en mesure de déterminer si et quand ils pourraient utiliser le mandat qui leur a été confié hier.

Interrogé par LE SOLEIL hier soir, le directeur des ressources humaines du Hilton Québec, M. Philippe Gadbois, s'est refusé à tout commentaire si ce n'est pour dire que "c'est à eux de venir nous voir".

La convention collective des employés de l'hôtel Hilton est échue depuis le 1er octobre.

Malgré une histoire passablement mouvementée en matière de relations de travail, ce serait la première grève légale que déclencheraient les employés syndiqués du Hilton.

Une grève au Hilton ne risquerait par ailleurs pas d'affecter les autres grands hôtels de la région dont la plupart, notamment ceux dont les employés sont affiliés à la CSN, ont récemment signé des ententes avec leurs employeurs.

Notons enfin qu'un avis de 48 heures doit parvenir au ministre du Travail avant qu'une grève soit déclenchée ou qu'un lock-out soit décrété.

L'Etat renégociera avec ses employés si cela n'aboutit pas à un conflit

◆ MONTREAL — Le gouvernement du Québec reprendra les négociations dans le secteur public dans la mesure où il obtiendra des centrales syndicales la garantie que cette nouvelle ronde de négociations ne débouchera pas sur un affrontement majeur.

par Pierre PELCHAT
envoyé spécial du Soleil

Au sortir d'une rencontre, hier, à Montréal, avec les chefs des trois centrales, le président du Conseil du trésor, M. Michel Clair, a laissé entendre que le gouvernement ne voulait plus de grève générale dans le secteur public.

"Il n'est dans l'intention de personne que l'on revive une négociation traditionnelle qui conduit

à un affrontement. Il faut tout mettre en oeuvre pour sortir les négociations de l'ornière de l'affrontement", a-t-il déclaré.

En cas de refus des centrales, le ministre Clair a indiqué que le gouvernement pourrait agir unilatéralement en imposant certaines mesures qui réduiraient les tensions lors des négociations.

Avare de commentaires, le président du Conseil du trésor a tout de même qualifié la rencontre d'hier de "très sereine". "Il semble que notre proposition soit assez sérieuse pour que les centrales demandent à nous rencontrer à nouveau d'ici une dizaine de jours", a-t-il commenté.

De leur côté, les chefs syndicaux ont promis de consulter leurs instances décisionnelles avant de voir à nouveau le ministre Clair.

"La rencontre a permis de faire

avancer le dossier mais on ne dit pas que ça colle", a déclaré le président de la CSN, M. Gérald Larose. Pour sa part, le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, a souligné qu'à son avis, la meilleure façon d'assainir les relations de travail était de reprendre les négociations et de laisser tomber les décrets et une approche unilatérale.

Par ailleurs, le ministre Clair a précisé qu'il ne fallait pas voir dans une possible reprise des négociations une occasion où le gouvernement ferait des cadeaux aux syndiqués du secteur public, à la veille d'une élection. "L'objectif du gouvernement n'est aucunement de laisser miroiter une offre généreuse. La réalité économique du Québec

demeure fragile", a-t-il affirmé.

Le gouvernement du Québec propose aux centrales de s'entendre sur un accord cadre sur le régime de négociations d'ici le 1er décembre qui fixerait la liste des sujets à négocier et la manière de les négocier.

Selon le modèle proposé, les hausses salariales seraient établies à chaque année; les centrales accepteraient de faire partie d'un bureau de recherche sur la rémunération; et une partie de la négociation serait décentralisée; en cas de mésentente, l'intervention d'une tierce partie serait obligatoire; le rôle du Conseil des services essentiels serait confirmé; et, les syndicats se soumettraient à un code de déontologie pour l'application des services essentiels.

AU TRENTE ET UN POUR HOMME



Polo Ralph Lauren

trench entredoublé duvet

ralph lauren a atteint le summum de la qualité tant au niveau de la coupe que de la confection dans ce manteau. il n'utilise que des matières naturelles, pur coton imperméabilisé pour l'extérieur, 80% duvet, 20% plumes pour l'entredoublure. ralph lauren c'est aussi un ensemble de détails très forts et tout à fait masculins. courbe des épaules arrondie. double boutonage, bavolet au dos. jaune ôcre. p.m.g. 475 00



tricot-main Polo Ralph Lauren

le pull motif chasseur

une exclusivité du 31, la collection de tricot-main, signée ralph lauren... des pulls superbes en pure laine vierge. illustre: le gros pull motif chasseur en tons mélangés de marine, vin et forêt sur fond brun argile. p.m.g.tg. 175 00



Polo Ralph Lauren

la chemise de chasse

en toile pur coton, une chemise avec doubles-poches à soufflet, cartouillère, boutonage à pression, col en velours côtelé contrastant, kaki foncé. p.m.g.tg. 120 00

LORTIE

(suite de la première page)

L'organisme gouvernemental chargé de régler les différends causés par les accidents survenus pendant le travail d'employés a déjà ouvert 45 dossiers en rapport avec cette tragédie. Des compensations de \$270,000 ont déjà été versées à titre de prestations de décès, de prestations de maladie ou en remboursement de traitements. D'autres sommes importantes devront encore être déboursées.

Radio-Canada conclut en disant qu'il est fort possible que le dossier aboutisse en cour fédérale.

LES 100
TÉLÉ MAGAZINE
Complément au
Télé-Magazine

08h30 Les
Champignoles
11h00 Odysée
16h30 Les
Satellipettes
23h20 The
National Update

LA QUOTIDIENNE
(tirage du mardi
9 octobre 1984)
9-6-7
1-8-8-5
Informations: 643-8990

LE MOT DU JOUR

Chambre à part

Ça fait peut-être chic de parler de son "living-room", mais vous ne perdrez rien en employant le mot studio ou, si vous préférez: salle familiale, salle commune, salle de séjour.

Pierre BELLEAU

la maison
simons

TROIS MAGASINS

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

IL Y A 20 ANS, LE "SAMEDI DE LA MATRAQUE"

Les policiers avaient reçu des "ordres"

◆ Il y a 20 ans aujourd'hui, des événements séparatistes faisaient passer la paisible ville de Québec à l'histoire.



par
Guy DUBE

Le samedi 10 octobre 1964, une armée de policiers québécois, casqués et munis de bâtons, matraquaient hommes et femmes qui criaient des slogans séparatistes et huaient la reine Elizabeth II et le prince Philip sur leur passage.

La police avait reçu des "ordres". Des ordres bien précis. Le policier devait "être prêt à agir immédiatement d'une manière corrective, selon son propre jugement", d'après un document rendu public par LE SOLEIL deux jours plus tard.

Avec le résultat qu'en plein coeur de la "révolution tranquille", la visite comme telle du couple royal à Québec passa au second rang de l'actualité. Les journaux faisaient surtout état du "samedi de la matraque"; et ils ont continué par la suite à le faire, même si le solliciteur général de l'époque, M. Claude Wagner, a tenté de lui coller l'étiquette du "samedi de l'extrémisme frustré".

"On nous avait formellement avertis de ne tolérer aucun chant, aucun cri et aucune pancarte", expliquaient plusieurs agents municipaux après les événements. Lors du passage de la reine dans les rues de Québec, plusieurs ma-

nifestants, pancartes et fleurdelisés en main, criaient des slogans comme "Le Québec aux Québécois", "Québec oui, Ottawa non".

Des secteurs étaient plus "chauds" que d'autres. LE SOLEIL du lundi 12 octobre 1964 raconte que "plus de 40 policiers, bâtons en main, se sont rués sur 150 jeunes gens dans la côte Chauveau, à l'arrière de l'hôtel de ville, dans le but de les disperser. Les policiers ont poursuivi les manifestants jusqu'à la place d'Youville. C'est à grands coups de bâton que l'on dispersait les gens le long de la rue Saint-Jean. (...) Comme le démontrent les photos, des femmes étaient du groupe. Toutefois, on ne faisait aucune distinction. Les coups pleuvaient autant sur les dames que sur les hommes".

Dans la seule journée de samedi, 32 personnes étaient arrêtées pour désordre public, insulte ou entrave au travail des policiers. En cour, une seule d'entre elles plaiderait coupable le lundi suivant; il s'agit d'un étudiant qui avait reconnu avoir crié "shoo à Sa Majesté" lorsque le cortège royal passait près de l'édifice de l'Assemblée nationale. Le

juger l'a condamné à \$10 d'amende. La plupart des personnes arrêtées pendant le week-end (34 au total, dont quatre femmes), venaient de la région de Montréal; les autres étaient de Québec, Chicoutimi, Ottawa et New York.

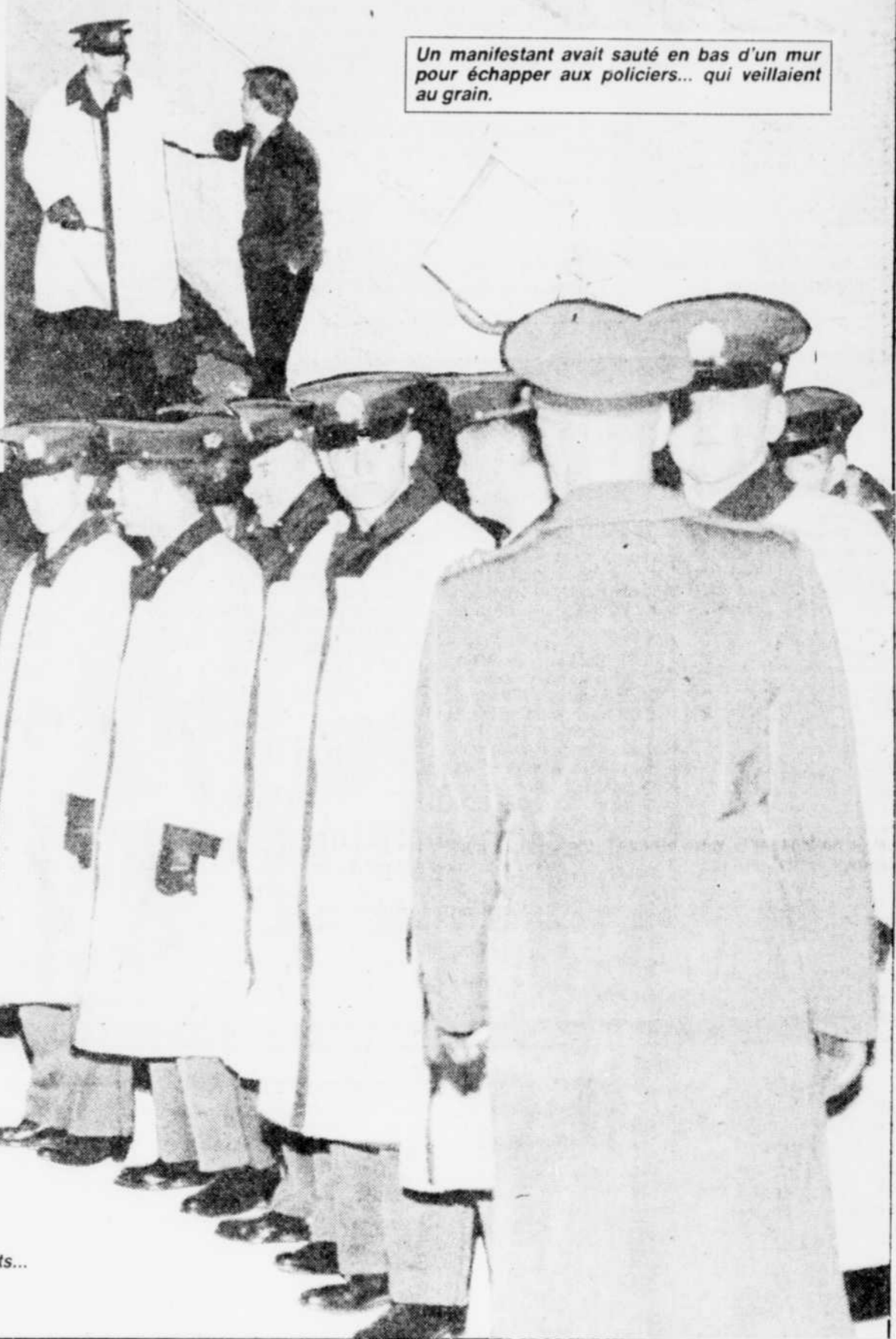
Une vaste enquête s'était ouverte dès les premiers jours qui ont suivi le "samedi de la matraque"; parmi les "matraqués", figuraient des journalistes et photographes dûment accrédités pour couvrir la visite royale.

Citons les noms d'André Sirois (LE SOLEIL), Serge Gagnon (L'Action), André Béliveau (Le Petit Journal), Rémy d'Anjou (Presse canadienne), François Trépanier (Broadcast News), Grant Johnson (The Gazette) et Marc Scheifler (Révolution).

Fait cocasse, quelque 250 journalistes affectés à la couverture de la visite royale remettaient un manteau de vison à la reine Elizabeth II et un chapeau de vison au prince Philip, à l'occasion d'une réception officielle qui se tenait dès le lendemain du samedi de la matraque, à bord du yacht de Sa Majesté, le "Britannia".



Un manifestant avait sauté en bas d'un mur pour échapper aux policiers... qui veillaient au grain.



Aux abords du Château Frontenac: plus de policiers que de manifestants...



Spécial Bonne Fête

S'il y a une fête d'anniversaire parmi un groupe de 4 personnes ou plus au Kyoto durant le mois d'octobre, nous commanderons pour la personne dont c'est l'anniversaire, une combinaison de poulet hibachi et de steak minute. Le tout, préparé sous vos yeux.

Cette offre de repas sera valable pour les soupers du 01 au 31 octobre. N.B. Preuve d'identité requise pour la personne fêtée. Taxes, pourboire et consommation non inclus. Réservations recommandées.

Kyoto

GRILLADES À LA JAPONAISE — 500, Grande-Allée est, Québec 529-6141



SALADES
GRILLADES
SANDWICHES

Table d'hôte

Soupe napolitaine
Cuisse de grenouille provençale
Gâteau Boston
thé ou café

8,95 \$

N'oubliez pas notre

5 à 7
tous les jours

1326, rue Maguire
Sillery,
687-5533

Maintenant, j'ai un bon coiffeur! Parce que...

MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES MATINS MEME LE DIMANCHE

abonnement: 647-3333

BOIS DE PLANCHER

• CHÈNE • MERISIER • ERABLE
SPECIAL POUR UN TEMPS LIMITE

Erable 2 ou au choix Merisier 2 1,18\$ P.M.P.

LES PARQUETS DE LA CAPITALE Inc.
2405, Dalton (Parc Colbert) Sainte-Foy
651-4432
Heures d'affaires: Du lundi au vendredi, 8h30 à 17h00

décor écono inc.
(418) 651-0478

STORES 35% DE RABAIS

Pour l'intérieur d'aujourd'hui

- Papier peint
 - Vénitienne (store)
 - Dentelle
 - Rideau
 - Couvre-lit
 - Tapis
 - Céramique
 - Plancher de bois
- Galeries Duplessis 3291, chemin Ste-Foy



Denise Renaud
Receptionniste au Salon Carlin
porte toujours des lunettes de

Jacques Langlois
opticien

HAUTE-VILLE
l'Hôtel-Dieu de Québec
694-5086

LIMOLOU
475, 3e Avenue
523-6690

SAINTE-FOY
1113, route de l'Eglise
659-3616

IL Y A 20 ANS, LE "SAMEDI DE LA MATRAQUE"

Chaque protagoniste avait "ses" coupables



Le conseiller municipal Gilles Lamontagne avait été le seul à l'hôtel de ville à dénoncer les événements et l'attitude des policiers.



Le chef de la police Roger Lemire avait été décoré de l'Ordre de l'empire britannique.

♦ On se renvoyait la... matraque, après les tristement célèbres événements qui ont marqué la visite du couple royal à Québec, le samedi 10 octobre 1964.

par Guy DUBÉ

D'un côté, on pointait les policiers et les autorités; de l'autre, on pointait des groupes indépendantistes comme le RIN (Rassemblement pour l'indépendance nationale) et même les journalistes.

C'est du moins l'impression qui se dégage à la lecture des textes publiés dans les éditions du SOLEIL, en octobre 1964.

Le syndicaliste Jean Marchand (par la suite devenu ministre puis sénateur), alors président de la CSN, avait réclamé une enquête publique; la Ligue des droits de l'homme avait dénoncé la brutalité policière; le président du RIN, Pierre Bourgault, expliquait que ses membres voulaient simplement manifester dans l'ordre et le calme contre la visite de la reine à Québec; les Jeunes Chambres de la région de Québec réclamaient que des sanctions sévères soient prises contre les responsables, afin d'éviter que les victimes des policiers ne répondent à la violence par la violence.

Lamontagne

Du côté municipal, le conseiller Gilles Lamontagne (devenu par la suite maire, ministre, puis aujourd'hui représentant officiel de la reine au Québec), avait été le seul à



Pour Corinne et Jean Lesage, le "journalisme jaune" était responsable du "samedi de la matraque".

dénoncer les événements et l'attitude des policiers; dans un communiqué remis à la presse, M. Lamontagne mentionnait que la visite de la reine était "inopportune et peu sage" compte tenu du climat politique, et que la police fut "plutôt prompt" en employant des moyens "qui n'admettaient aucune réplique".

De son côté, l'avocat québécois René Letarte (aujourd'hui juge à la cour supérieure), s'était dit "dégouté" de l'attitude des policiers. Neuf ans plus tard, Me Letarte se voyait décerner le titre honorifique de

que les francophones faisaient allusion à la nervosité des policiers.

Lesage et Wagner

Pour le premier ministre de l'époque, Jean Lesage, le "journalisme jaune" était responsable du samedi de la matraque. A quelques pieds de son mari, Mme Corinne Lesage ajoutait: "Oui, c'est en grande partie de votre faute, vous tous les journalistes..."

Et dans son rapport qu'il rendait public 10 jours après les événements, le solliciteur général Claude Wagner pointait lui aussi du doigt "ce petit groupe de journalistes"; "... la moitié des quelques journalistes qui prétendent avoir été frappés par les policiers de Québec (...) ne cachent pas leurs sentiments d'amitié pour les groupes extrémistes".

M. Wagner avait en outre fait mention de trois autres catégories d'agitateurs qui ont créé le climat de désordre qui a régné à Québec: le RIN, des groupes d'étudiants de Québec et de Montréal et "un groupe de voyous", venus de l'extérieur, principalement de Montréal. Dans son rapport, Wagner a louangé "l'excellence des mesures de sécurité adoptées à l'occasion de la visite royale".

Finalement, les plaintes de brutalité portées à l'attention du chef de la police de Québec, Roger Lemire (qui avait été décoré de l'Ordre de l'empire britannique), ont fait l'objet d'une enquête menée par les policiers municipaux eux-mêmes.



Pierre Bourgault (RIN), octobre 1964: "On voulait manifester dans l'ordre et le calme".



Jean Marchand, alors président de la CSN, avait réclamé une enquête publique.

Météo

Québec, Montréal, Trois-Rivières-Drummondville: généralement ensoleillé. Maximum de 16 à 18. Aperçu pour demain: ensoleillé et doux.

Estrie-Beauce: devenant ensoleillé en matinée. Maximum près de 16. Probabilité de précipitations en pourcentage: zéro. Aperçu pour demain: beau et doux.

Lac-Saint-Jean, Saguenay, Rivière-du-Loup-La Malbaie: ensoleillé avec fréquents passages nuageux et vents modérés par moments. Maximum de 12 à 14. Aperçu pour demain: beau et doux.

Rimouski-Matapédia, Baie-Comeau: ciel variable, avec vents modérés par moments. Maximum près de 10. Aperçu pour demain: beau et doux.

Sainte-Anne-des-Monts-parc de la Gaspésie, Gaspé-parc Forillon, Sept-Îles: plutôt nuageux avec possibilité d'averses. Vents modérés. Maximum de 6 à 8. Probabilité de précipitations en pourcentage: 30. Aperçu pour demain: beau.

Basse-Côte-Nord-Anticosti: plutôt nuageux, averses dispersées et vents modérés. Maximum près de 6. Probabilité de précipitations en pourcentage: 40. Aperçu pour demain: peu de changement.

Pontiac-Gatineau, Lièvre et Outaouais: brumeux avec un peu de brume ce matin, ciel variable par la suite. Maximum près de 14. Probabilité de précipitations en pourcentage: 30. Aperçu pour demain: beau et doux.

Réservoirs Cabonga et Gouin, Laurentides, Mauricie et réserve des Laurentides: un peu de brume ce matin et généralement ensoleillé par la suite. Maximum de 14 à 16. Aperçu pour demain: beau et doux.

Abitibi-Témiscamingue: fréquents passages nuageux. Maximum près de 14. Aperçu pour demain: beau et doux.

TEMPÉRATURES

(PC) — Températures relevées hier dans les principales villes de l'Amérique du Nord.

Ville	Min.	Max.
Charlottetown	2	9
Edmonton	10	22
Fredericton	4	15
Halifax	7	14
Montréal	8	15
Ottawa	9	13
Québec	5	15
Regina	7	23
St-Jean, T-N	4	6
Toronto	14	16
Vancouver	11	16
Victoria	8	15
Winnipeg	8	22
Boston	11	16
Buffalo	15	18
Chicago	13	17
Dallas	16	27
Jacksonville	17	26
Los Angeles	17	24
Miami	20	29
La N.-Orléans	19	25
New York	15	22
Orlando	18	28
San Francisco	12	21
Tampa	17	27
Washington	17	24

SOLEIL

MERCREDI
Lever 06h56
Coucher 18h07

JEUDI
Lever 06h57
Coucher 18h05

LUNE

demier quartier 17 oct.
nouvelle lune 24 oct.
premier quartier 31 oct.
pleine lune 8 nov.

MARÉES

AUJOURD'HUI			
Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grosses Pointes
02h50 H. 8.3	03h00 H. 12.4	02h55 B. 1.1	05h55 B. 3.7
08h50 B. 1.4	09h10 B. 2.4	07h50 H. 16.0	10h15 H. 11.3
14h45 H. 8.8	15h15 H. 13.1	15h00 B. 1.4	18h05 B. 4.0
21h00 B. .8	21h30 B. 2.0	19h55 H. 16.6	22h20 H. 11.6

DEMAIN			
Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grosses Pointes
03h15 H. 8.1	03h35 H. 12.2	03h25 B. 1.1	06h30 B. 3.9
09h10 B. 1.4	09h30 B. 2.3	08h15 H. 16.1	10h45 H. 11.3
15h25 H. 9.0	15h45 H. 13.3	15h30 B. 1.5	18h35 B. 4.1
21h45 B. .8	22h00 B. 2.0	20h20 H. 16.8	22h45 H. 11.9

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

VENTS

Vitesse des vents sur le Saint-Laurent: sud-ouest de 10 noeuds et moins. Source: Environnement Canada.

POUR ADULTES SEULEMENT

Des milliers de québécois* ont appris l'anglais avec la Télé-université.

Pourquoi pas vous?

La Télé-université, vous offre un choix de 4 cours d'anglais. Ces cours touchent les 4 éléments constitutifs de la langue:

- structure de base (fonctionnement et mécanique de la langue)
- la grammaire
- le vocabulaire de base
- la prononciation

Chaque cours comprend un manuel de base, un guide de l'étudiant et des cassettes. Un tuteur est disponible pour aider l'étudiant à apprendre à son propre rythme et à corriger ses erreurs. Chaque étudiant, à partir d'un test, est classé selon son niveau de connaissance de la langue.

Tout cela pour seulement \$67⁵⁰ par cours.

Faites comme ces milliers d'étudiants: inscrivez-vous aux cours d'anglais de la Télé-université. Vous aussi vous parlerez bientôt anglais.



INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT!
APPELEZ-NOUS:

Québec: (418) 657-2262 Beauce: (418) 228-8484 Montréal: (514) 522-3540
(sans frais) 1-800-463-4722 (sans frais) 1-800-463-1615 (sans frais) 1-800-361-6808

La Télé-université vous offre un choix de cours dans les domaines suivants:

- **Gestion, 10 cours dont:**
 - Initiation à la gestion d'entreprises commerciales
 - Aspects de la gestion d'organismes bénévoles
 - Travail en crise
- **Sciences, 10 cours dont:**
 - Un univers à découvrir: le corps humain
 - La mathématique et l'activité humaine
 - L'évolution de l'homme: une histoire de la connaissance scientifique
- **Psychologie:**
 - L'individu, son affectivité, sa sexualité
 - Affectivité, sexualité, relations interpersonnelles
- **Sciences humaines, 22 cours dont:**
 - Vie économique québécoise
 - Les droits et libertés de la personne
 - Histoire du Québec d'aujourd'hui: population, travail, nation
 - Gerontologie
- **Informatique, 7 cours dont:**
 - Les micro-ordinateurs et leur langage
 - Micro-ordinateurs: structure et fonctionnement
 - Programmation en BASIC, en LOGO
 - Ordinateur et environnement éducatif
- **Langues, 13 cours dont:**
 - Français pour tous, français pour tout
 - Espagnol
 - Langue et société: Belle ou Babel
 - Français langue seconde

* Conditions d'admission: être détenteur d'un diplôme d'études collégiales ou avoir au moins 22 ans et une expérience pertinente

LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ

Université du Québec
Télé-université
Institution de formation à distance

IL Y A 20 ANS, LE "SAMEDI DE LA MATRAQUE"



Matraqué, Rémy d'Anjou a trouvé ça "tripant"

◆ "Pour moi, c'est un souvenir très spécial; je trouvais ça tripant au boutte."

L'animateur Rémy d'Anjou, de Télé-Capitale, travaillait pour l'agence Canadian Press, lors de la visite royale de 36 heures, à Québec, les 10 et 11 octobre 1964.

D'Anjou avait été matraqué par derrière, près du Château Frontenac, au moment où il prenait des photographies d'une échauffourée entre manifestants et policiers. Ce sont ses confrères journalistes qui ont porté plainte pour lui.

Pourquoi n'a-t-il pas porté plainte lui-même? "Ce n'était pas à moi de le faire. Je faisais mon job de journaliste, j'ai rapporté les faits; les policiers avaient perdu la tête; ils frappaient à qui mieux mieux. C'était un abus pur et simple de leur force et de leurs matraques."

Il poursuit: "Sans vouloir bénir les policiers, quand on est pris entre deux feux, il faut s'attendre à recevoir des coups. D'ailleurs, quelques mois plus tard, j'allais à Chypre et on m'a tiré dessus. Je n'ai pas porté plainte pour autant."



La plupart des échauffourées étaient survenues en soirée, dans le Vieux-Québec, et mettaient aux prises policiers et groupes de jeunes qui criaient des slogans séparatistes.

Au-delà de 30 arrestations pour désordre, en ce "samedi de la matraque". Le lundi suivant, un seul plaidait coupable et reconnaissait avoir crié "shoo à Sa Majesté"; il écopait d'une amende de \$10.

Une honte, selon André-A. Bellemare

◆ "J'avais particulièrement honte face aux autres représentants de la presse internationale; je me suis senti stupide et ridicule que ça se soit passé chez nous."

Le journaliste André-A. Bellemare, du SOLEIL, était affecté à la couverture de la visite royale, le 10 octobre 1964. Il affirme avoir été témoin entre autres du matraquage

d'hommes et de femmes à leur sortie des cinémas de Paris et Capitol, à la place d'Youville, dans la soirée.

Une armée de policiers dispersaient à coups de matraque ces gens qui attendaient l'autobus, leur disant de circuler et que les attroupements étaient défendus, raconte-t-il.

"Les gens se demandaient ce qui se

passait. Si j'avais eu une matraque, j'aurais fendu le crâne d'à peu près tous les policiers qui s'attaquaient aux gens paisibles; tout ce qui bougeait, ils frappaient dessus. Ça été la foire totale sans aucune raison; ils voyaient des terroristes partout. C'était quasiment le couvre-feu; c'est comme si tu n'avais pas le droit d'être dehors", mentionne le journaliste.

Textes de Guy DUBE

LE PETIT QUARTIER
Rue Cartier Pres de Grande-Allee
À LOUER
à l'étage, de 500 à 1800 pi. ca.
Idéal pour services ou boutiques.
Charles Pettigrew: 524-3579 — Gilbert Ruel: 688-1630

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE BELLEMARE ET LAFOND
Dr Fernand Bellemare, M.D. C.S.P.Q., et Dr Gilles Lafond, M.D. C.S.P.Q., F.R.C.S. (C)
OPHTALMOLOGISTES
Maladies des yeux, examen de la vue Verres de contact
320, rue Saint-Joseph est, Québec
Complexe bibliothèque de Québec
Place Jacques-Cartier
529-9411

André Sirois toujours indigné

◆ "Je suis toujours aussi indigné. Rien ne justifiait ces gestes."

Clairement identifié comme journaliste travaillant au SOLEIL, il y a 20 ans, André Sirois l'avait échappé belle, ce samedi 10 octobre 1964. Voulant se protéger contre ce qu'il appelle aujourd'hui "les brutes de l'époque", Sirois avait levé un bras au-dessus de sa tête. L'élan du policier qui chargeait ne fut pas d'autant freiné, puisque la matraque cassa en deux contre son bras.

Les policiers ne se contrôlaient plus et plus personne ne les contrôlait; ce sont les plus dangereux qui ont frappé, raconte l'ex-journaliste devenu avocat.

André Sirois affirme lui aussi que les policiers chargeaient contre des manifestants paisibles, précisant du même coup que "des passants innocents ont été matraqués gratuitement".

Quant à "l'enquête bidon" interne sur le corps policier de Québec, il mentionne qu'elle n'a abouti à rien, les enquêteurs "étant juges et partie à la fois", d'autant plus que Claude Wagner avait blanchi ces policiers dans son propre rapport, précise-t-il.

Nous remercions notre distinguée clientèle

25 ans

Sur tous les
HABITS DE NEIGE
1 ou 2 pièces. 0 à 20 ans en magasin
25\$ DE RABAIS

SELECTION DE VETEMENTS
Régulièrement jusqu'à 59,99\$
REDUITS A 25\$



En vigueur du 8 au 13 octobre inclusivement.
L'extravagant magasin pour enfants.

clément

Les galeries de la capitale
627-3472

653-9363

CHEZ ARROW-CESCO NOUS SAVONS QUEL AGE AVAIT LES DEUX FONDATEURS DE LA COMPAGNIE APPLE LORSQU'ILS LANCERENT SUR LE MARCHÉ LEURS FAMEUX MICRO-ORDINATEURS

CHEZ ARROW-CESCO NOUS SAVONS QUE LES MACINTOSH ET LES APPLE II C SONT LES MICRO-ORDINATEURS A L'AVANT GARDE DES DEVELOPPEMENTS TECHNOLOGIQUES DANS LA MICRO-INFORMATIQUE. CE SONT LES "FACILEMENT UTILISABLES"



LES PRIX???

vous ne les voyez jamais à la radio!
Cathy voir pour voir.

LA COMPAGNIE DE DISTRIBUTION CANADIENNE D'ARROW ELECTRONICS, INC.

ARROW/CESCO

909 BOUL. CHAREST OUEST QUEBEC G1N 2C9

687-4231

FAITS DIVERS

LES AUBAINES
RENOVATION
ou
balayage
de prix cet automne

Ces prix sont « payez et emportez ».
Prix BMR en vigueur
du 9 au 20 octobre 1984.

ÉPINETTE STUD
2 pi. x 3 pi. x 8 pi.
PRIX BMR **85¢** CHA

LAINE ISOLANTE
R12-15 3 pi. x 24 pi.
Un rouleau couvre environ
30 pi. ca.
PRIX BMR **679** MINI-ROUL

BARDEAUX DE CEDRE 19/10
A assembler. Un paquet
couvre environ 12 pi. ca.
PRIX BMR **399** PAQ.

TUILE POUR PLAFOND
Blanche. Une
11 pi. x 12 pi. x 12 pi.
PRIX BMR **29¢** CHA.

PANNEAU GAUFRE
Emboutie.
1/2 pi. x 4 pi. x 8 pi.
PRIX BMR **1099** PAN.

VENTILATEUR DE PLAFOND
4 pales en bois. 35 pi. de
diamètre. 5 vitesses. Lumière
ajustable non-inclus.
PRIX BMR **7677** CHA.

PANNEAU PREFINI « NORPAN »
3/8 pi. x 4 pi. x 8 pi.
PRIX BMR **545** PAN.

CHAUFFE-EAU
40 gal.
PRIX BMR **149⁰⁰** CHA.

PEINTURE AU LATEX
Blanche. Contenant
de 4 litres.
PRIX BMR **788** AL.

DILUANT A PEINTURE « RECOR SOL »
Contenant de 4 litres.
PRIX BMR **388** AL.

STUC DECORATIF
Blanc. Sac de 10 kg.
PRIX BMR **989** SAC.

TOILETTE ISOLEE Blanche.
Siège non-inclus.
PRIX BMR **8499** CHA.

SIEGE DE TOILETTE
PRIX BMR **569** CHA.

PLATEAU ET ROULEAU
3 pièces. Rouleau,
manchon et plateau en
plastique. 240 mm (9 1/2 pi.).
PRIX BMR **399** ENS.

ESCABEAU EN ALUMINIUM
5 pi.
PRIX BMR **3499** CHA.

PANNEAU DE CERAMALITE
Mots variés. 1/2 pi. x 4 pi.
x 8 pi.
PRIX BMR **3299** PAN.

SUR COMMANDE
Mots variés. 1/2 pi. x 5 pi.
x 5 pi.
PRIX BMR **2699** PAN.

La revue **RENOV-AIDE**
BMR **Bien Mieux Renseigné Bien Mieux Rénover**

BMR MATÉRIAUX AUDET INC.
4250, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, 525-1143

BMR FERNAND MORISSETTE INC.
4245, boul. Hamel ouest, Ancienne-Lorette, 872-2874

BMR EMILIEN AUDET ET FILS INC.
294, boul. Dussault, St-Marc-des-Carrés, 268-3525

BMR FERNAND MORISSETTE INC.
4008, boul. du Jardin, Orsainville, 628-0721



L'évasion de deux prisonniers du Centre de détention de Québec, hier, a amené deux policiers de la Sûreté du Québec à vérifier une maison de la 1ère Avenue, à Québec, où ils croyaient que l'un des évadés aurait pu se réfugier.

Prison de Québec 2 détenus s'évadent

◆ Deux prisonniers du Centre de détention de Québec se sont évadés, hier après-midi, et ils étaient encore au large en fin de soirée. Ils ont été identifiés comme étant Alain Marcotte, âgé de 22 ans, de Saint-Raymond de Portneuf, et Jacques Poulin, âgé de 23 ans, de East Angus, dans la région de Sherbrooke.

par Lucien LATULIPPE

Leur évasion aurait été constatée vers 15h15 et l'alerte à la Sûreté du Québec et aux corps policiers municipaux de la région de Québec a été enregistrée vers 15h55. Les deux évadés sont vêtus d'un jean et d'un gilet de coton ouaté bleu et gris. La Sûreté du Québec a été informée que Marcotte serait considéré comme dangereux. Il

purgeait une peine de deux ans moins un jour pour des vols par effraction.

Joint à son bureau, hier soir, le directeur de la prison a déclaré au SOLEIL qu'il avait peu de détails relativement à cette évasion. "Je rentre de voyage, a-t-il précisé. On m'a dit que les deux évadés se trouvaient dans la cour extérieure du bloc G-2 intermédiaire et qu'ils avaient pratiqué une brèche dans la clôture de broche pour se diriger vers le bois.

L'opération 100 déclenchée par la Sûreté du Québec a été maintenue en vigueur jusqu'à 17h15. A la tombée de la nuit, l'hélicoptère et le maître-chien sont rentrés. Des agents de la brigade de localisation de la SQ à Québec ont ouvert une enquête.

Le Anangel Diligence n'a pas été avarié

◆ Le vracquier "Anangel Diligence" est arrivé dans le port de Québec, hier. Amarré au quai des battures de Beauport, il a subi une inspection de sa coque par des hommes-grenouilles et il a repris la mer, en fin d'après-midi.

par Lucien LATULIPPE

Ce cargo grec de 138 mètres de longueur s'était échoué sur la grève du fleuve Saint-Laurent, près de Mont-Louis, en Gaspésie, jeudi dernier, après avoir été durement ballotté par la mer en furie. Heureusement, il s'était posé sur des galets et du sable et il n'aurait ainsi subi aucun dommage.

Jaugeant quelque 9,000 tonnes, le minéralier était amarré au quai de Mont-Louis et son chargement de concentré de cuivre achevait lorsque ses amarres ont commencé à lâcher. Le vent ouest-nord-ouest soufflait à quelque 70 kilomètres / heure vers le quai qui est peu protégé contre le mauvais temps.

De nombreuses amarres ont été ajoutées pour tenter de le retenir. Selon un porte-parole de la Garde côtière canadienne, un total de 38 amarres en acier ou en nylon ont été utilisées, mais elles auraient lâché à tour de rôle et le vracquier a été emporté par la mer. Le remorqueur maritime "Joanna S" de Québec est parvenu à re-

mettre à flot le "Anangel Diligence", avant-hier, avec le concours de l'équipage qui a vidé les réservoirs qui avaient été remplis d'eau pour servir de lest.

Ce vracquier a 28 membres d'équipage et son agence au Québec est Lower St. Lawrence, de Montréal. Un enquêteur maritime de Transports Canada a ouvert une enquête sur les circonstances de cet échouement.

Le corps de J. Lemieux est repêché

◆ Le corps de M. Jocelyn Lemieux, âgé de 35 ans, de Sept-Îles, a été repêché avec des grappins, dimanche, dans le lac Rapide où il s'était noyé, jeudi.

M. Lemieux partait en excursion de chasse avec un compagnon lorsque leur embarcation dans laquelle il y avait un tricycle motorisé a chaviré sous la poussée d'un vent violent. M. Jean-Marc Gauthier, âgé de 43 ans, de Sept-Îles également, a été sauvé par un hydravion de la compagnie Air Brousse qui a un bureau sur ce lac situé dans les limites de la ville de Sept-Îles. La police de cette ville fait enquête.

SPECTACLE FOURRURES

mercredi le 24 octobre 1984 à 19h 30
au centre municipal des Congrès au profit de la
Fondation François-Charron



Animateur: François Rény

*Votre présence
vous donne
la chance
de repartir
gagnant...*



Peter Pringle



Nicole Martin

En collaboration avec

LE SOLEIL

Le Salon de Fourrures
ROLAND FORGUES

CJRP 1060

station de ski
**MONT ST-CASTIN
LES NEIGES**

O'KEEFE
LIMITÉE

**AUTOMOBILES
ROGER BARRÉ**

En envoyant votre don de 12\$ par personne à la Fondation François-Charron, vous recevrez, par retour du courrier, votre carte SPECTACLE FOURRURE du 24 octobre 1984.

Nom: _____

Adresse: _____

Tél. _____ code: _____

Fondation François-Charron
525, boul. Hamel, Québec, G1M 2S8

Aussi billets à 12\$ disponibles à: CJRP - Roland Forgues - Roger Barré - Mont St-Castin.

Collège du Tourisme
2600, boul. Laurier, suite 220
St-Foy G1V 4K8

**COURS D'INITIATION À
L'AGENCE DE VOYAGES**

Prochain cours
Lundis et mercredis
(soir)
du 15 oct. au 14 nov.

Samedis (jour)
du 13 oct. au 10 nov.

• Réservez maintenant
• Places limitées.

Colette Fortier Perreault
Agent au bureau des ventes
Air Canada
13 ans d'expérience dans l'industrie du voyage.

Colette Fortier Perreault
membre de l'équipe des professeurs

Renseignements et inscription:
lundi au samedi, aux heures de commerce
Permis du ministère de l'Éducation 749801

659-7058

Victime d'incendie mort par asphyxie

◆ **THETFORD-MINES** — C'est par asphyxie que le jeune Jean Blanchard, âgé de 22 ans, a péri, en fin de semaine dernière, dans l'incendie qui a ravagé l'intérieur de la maison paternelle située au 192 de la rue Smith, à Thetford-Mines.

Fortunat MARCOUX

La victime a subi certaines brûlures mais l'autopsie a démontré que les blessures n'étaient pas suffisantes pour entraîner la mort.

L'alerte a été donnée vers 4h55 dimanche par deux policiers municipaux qui effectuaient une ronde. En pénétrant dans la maison de deux étages, ces derniers ont découvert le corps du jeune homme près de la porte avant.

Un contenant d'huile à cuisson oublié sur la cuisinière serait la cause du feu. Le jeune homme était seul à la maison lorsque les flammes éclatèrent.

Jean Blanchard était le fils de M. Henri Blanchard, président des élections de la circonscription fédérale de Frontenac.

Lourds dégâts

D'autre part, les flammes ont endommagé

lourdement, dimanche matin, l'épicerie "Alimentation Tanguay Enr.", située dans la rue Saint-Désiré, à Black-Lake. Les pertes sont évaluées entre \$75,000 et \$100,000. Les trois logements situés au premier étage ont été épargnés par l'élément destructeur. Une défectuosité électrique pourrait être à l'origine de ce sinistre.



Jean Blanchard, âgé de 22 ans, a perdu la vie dans l'incendie de cette maison située à Thetford-Mines.

Le Soleil, Fortunat Marcoux

Cinq individus arrêtés pour vols en 4 heures

◆ Les policiers de Québec ont eu la main heureuse, hier. En l'espace de quatre heures, ils ont arrêté cinq individus pour vols avec effraction et quelques-uns des suspects seraient impliqués dans de nombreux cambriolages.

par Lucien LATULIPPE

Vers 0h05, des policiers se sont présentés dans un édifice à bureaux situé au 401 Grande-Allée. Ils ont pris sur le fait un homme de 55 ans qui aurait dérobé du butin pour \$2,500, soit une machine à écrire électrique et une calculatrice.

Environ deux heures plus tard, d'autres policiers s'amenaient au 719 rue des Frères est. Ils ont surpris deux voleurs, dont l'un est mineur, qui s'approprièrent à s'enfuir avec deux bicyclettes évaluées à \$450. Les vélos étaient dans un cabanon.

Vers 4h, un individu a été arrêté à l'Épicerie d'Assise, au 1298, 2e Avenue. Il est âgé de 22 ans.

Hier après-midi, les enquêteurs l'avaient impliqué dans au moins sept autres vols.

Quelques minutes plus tard, un individu de 18 ans était surpris à voler deux vidéocassettes valant \$1,378 au Foyer du Meuble situé au 200 rue Saint-Joseph est. Son activité a été explorée au cours de la journée et la police laissait entendre, en fin d'après-midi, que ce jeune homme serait l'auteur d'au moins 13 autres vols.

Hier, la police de Québec mentionnait de plus un vol qualifié à l'épicerie Durocher, située dans la rue du même nom. Avec une arme à feu tronçonnée, un individu aurait raflé \$800, avant-hier, et il s'est éloigné à bicyclette.

De son côté, la police de Beauport a fait face, en fin de semaine, à une avalanche de plaintes concernant le cambriolage de maisons. Elle a aussi enregistré un vol qualifié au magasin Provisoir du 736 chemin Royal. Deux individus armés d'un couteau avec une lame de 12 pouces ont raflé quelque \$200 et ils se sont enfuis à pied.

LES ATELIERS DE CONVERSATION ANGLAISE

COURS D'ANGLAIS

Les inscriptions sont présentement en cours pour les sessions suivantes:

LE JOUR: débutant le 29 octobre
lundi, mercredi, vendredi
9h30 à midi ou 13h30 à 16h
pendant 6 semaines (45 heures)
OU pendant 7 semaines (35 heures)

LE SOIR: débutant le 26 novembre
lundi, mardi, mercredi 19h à 22h
pendant 4 semaines (36 heures)

JANVIER 1985: Vous pouvez faire votre préinscription pour les cours (jour et soir) débutant la semaine du 14 janvier.

Cours axés sur la conversation anglaise en petits groupes (7 personnes au maximum).

675, Marguerite-Bourgeois, suite 102
Québec **687-0027**

École reconnue par le ministère de l'Éducation
no de permis 669604

Maintenant dans un nouveau local HOOVER.
vous invite à célébrer l'événement en profitant des **SÉRIALES D'AUTOMNE**

Vente et service SACS D'ASPIRATEUR ET DE PURIFICATEUR D'AIR

ACHETEZ-EN 2 ET OBTENEZ-EN 1 GRATUIT

SERVICE COMPLET
Rég. 19,75\$ AVEC CE COUPON

Réparation de toutes marques. (Cueillette et livraison en sus) **SPECIAL**

14⁹⁵\$

Sacs de papier pour d'autres marques également disponibles

SÉRIALES SUR ASPIRATEURS DEMONSTRATEURS DISCONTINUES Quantité limitée (20)

HOOVER.

CANADA INC.

1240, Charest ouest, Québec
681-7396
Ouvert du lundi au samedi

Ces offres spéciales prennent fin le 15 novembre

SOLD chez Arlington telles qu'annoncées à la télé



ÉCONOMISEZ 5\$

Bauer 44 EN SOLDE **37⁹⁸**
Fabriques pour le confort selon la tradition Bauer. PRIX REG. 42,99 \$ la paire

Bauer

ÉCONOMISEZ 20%

BROOKS

ÉCONOMISEZ 10\$

EN SOLDE 27⁹⁸
la paire

Chaussures d'entraînement Vector Brooks
Offrent la "Diagonal Roll Bar" pour une plus grande stabilité et un meilleur confort. Pour hommes 7 à 12, pour dames 5 à 9.
PRIX REG. 39,99 \$

ÉCONOMISEZ 20% sur des vêtements imperméables K-Way pour toute la famille. Choix de teintes et tailles.

Supreme Jr EN SOLDE **59⁹⁸**
PRIX REG. 69,99 \$ la paire

Supreme 90 EN SOLDE **99⁹⁸**
PRIX REG. 129,99 \$ la paire

Coordonnes molletonnées Brooks
Des coordonnes molletonnées en polycoton pour hommes et dames. D'entretien facile.
PRIX REG. 19,99 \$ chaque pièce

EN SOLDE 15⁹⁸
chaque pièce

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS OU JUSQU'À LA FERMETURE LE SAMEDI 13 OCTOBRE, 1984. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Competition et Le Circuit sont des marques de commerce déposées de Collegiate/Arlington Sports. Toutes les couleurs, tous les modèles et toutes les grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins.

Arlington sports

Les Galeries de la Capitale
5401, boul. Les Galeries de la Capitale
627-0062

Place Laurier
2700 boul. Laurier
3^e étage, Mail Ouest
St-Foy, Québec
659-4547

techni-sport
Service professionnel garanti et conseils d'experts.

SPORTS D'ÉQUIPE
Pour vos uniformes et tout votre équipement!

FAITS DIVERS

Un jeune homme heurte un policier ontarien et le tue

◆ MARKHAM, Ontario (d'après UPC, CP et PC) — Un jeune homme de 18 ans, qui venait de voler la voiture de sa mère "dans une crise de colère" a heurté délibérément la voiture d'un policier tôt hier matin, tuant l'agent. Le jeune homme s'est par la suite enlevé la vie avec l'arme du policier.

Le policier de York, M. William Grant, âgé de 26 ans, est mort à son arrivée à l'hôpital. M. Grant était policier depuis plus de quatre ans. Il est le troisième policier canadien à être tué depuis les quatre derniers jours et le sixième depuis deux mois.

Le chef de police Bruce Crawford a déclaré que l'agent Grant pourchassait Lee Robinson, de Markham, après que la mère de ce dernier eût alerté les policiers vers minuit.

La mère a déclaré que son fils venait de quitter la demeure familiale en colère et



Le policier William Grant (en médaillon) a été tué, hier matin, dans cet accident. Lee Robinson, âgé de 18 ans, aurait délibérément embouti le véhicule du policier.

qu'il s'était enfui avec une voiture Mercedes Benz de \$40.000. Le jeune Robinson aurait eu une dispute avec son amie.

Le policier Grant aurait retracé le véhicule filant à vive allure. L'agent aurait avisé la centrale de police qu'il ne pouvait suivre la

voiture volée et qu'il venait de la perdre de vue. Le chef de police a raconté qu'aucun

contact radio n'a par la suite été possible.

M. Crawford a déclaré que d'autres po-

liciers ont été dépêchés sur les lieux pour y retrouver les deux voitures détruites.

La police a dit que l'état du policier Grant était critique. Il semblait avoir subi de multiples blessures et il était inconscient.

La police a cru que M. Grant avait pu être abattu par Robinson, puisque deux balles manquaient dans le revolver de l'agent. Une autopsie a cependant révélé que le policier était mort à cause d'une rupture de l'aorte, de l'éclatement du foie et d'une fracture du crâne.

Une autopsie a aussi été pratiquée sur le corps de Robinson.

Apparemment peu blessé dans cet accident, le jeune homme aurait pris le revolver de Grant, marché environ 60 pieds dans le champ avant de se tirer une balle à la tête, a affirmé le chef Crawford.



Nepean

Jean-Marie Viger cachait son visage, hier, à sa sortie d'une cour provinciale, à Ottawa. Viger et Colombe Gratton ont été arrêtés, lundi à Montréal, en relation avec la fusillade de Nepean où deux agents de police avaient été blessés le mois dernier. Un des suspects avait été blessé mortellement.

Le débat sur la peine capitale est relancé

◆ OTTAWA (d'après PC) — Littéralement dépassés par la situation, policiers, politiciens et spécialistes espèrent que la mort de six agents en l'espace de deux mois au Canada n'est que coïncidence.

La mort des policiers en devoir, survenue au Québec et en Ontario, a relancé le débat sur la peine capitale. Un représentant des corps policiers a indiqué qu'ils seraient peut-être forcés de prendre eux-mêmes les choses en main si le nouveau gouvernement conservateur ne rétablit pas bientôt la peine de mort.

"Je voudrais bien connaître la raison" de ces meurtres, a déclaré le président de l'Association des policiers de l'Ontario, M. Rod Gilmour, qui juge "extrêmement frustrant" la situation actuelle.

"Il faut ensuite écouter le ministre de la Justice et le solliciteur général nous dire que le débat sur la peine de mort ne constitue pas pour l'instant une priorité du nouveau gouvernement... Veulent-ils que la population canadienne exerce sa propre vengeance?"

Le meurtre de l'un des policiers, l'agent Jack Ross, à Woodstock dimanche, est survenu trois jours seulement après l'adoption par le conseil municipal d'une résolution en faveur du rétablissement de la peine capitale.

La résolution en deux parties, approuvée par six voix contre deux,

réclame la peine de mort pour toute personne trouvée coupable du meurtre d'un officier de police ou un garde de prison, que le geste soit intentionnel ou commis pendant la perpétration d'un crime. La résolution prévoit en outre une sentence de mort pour le meurtre d'un civil.

En revanche, M. Joe Molnar, l'un des deux conseillers qui s'est opposé à l'adoption de la résolution, a fait référence à l'appui de sa cause au cas de Donald Marshall, un citoyen de la Nouvelle-Ecosse récemment libéré de prison après avoir été incarcéré pendant 11 ans pour un meurtre qu'il n'a pas commis.

D'autre part, s'il n'en tient qu'au solliciteur général Elmer MacKay, le décès de trois policiers en devoir au cours du week-end ne devrait pas hâter la tenue d'un débat sur le rétablissement de la peine capitale, bien au contraire.

S'il considère comme "très tragiques" les événements du week-end, M. MacKay n'en croit pas moins que tout débat sur le rétablissement de la peine de mort devrait se tenir de façon calme et dénuée de passion.

M. MacKay affirme être personnellement en faveur du retour de la peine capitale, mais indique qu'il ne s'agit pas là de la position du gouvernement.

La peine de mort a été abolie en 1965.

Salvail croyait sans danger l'intervention de Rock-Forest

◆ SHERBROOKE (d'après PC et UPC) — L'enquêteur Michel Salvail de Sherbrooke a révélé hier qu'il avait privilégié l'opération-surprise à l'aube du 23 décembre au motel de Rock-Forest parce que cette intervention est celle qui présentait le moins de danger.

Il témoignait au procès de ses collègues Roger Dion et André Castonguay.

Le témoin a expliqué que cette opération avait pour objet de surprendre les suspects dans leur sommeil, de les neutraliser avant qu'ils n'aient le temps de réagir et d'éviter ainsi une fusillade.

Les policiers recherchaient alors les auteurs du meurtre d'un messager de la Brink's et d'un vol à main armée commis la veille à Sherbrooke.

M. Salvail a été le 22e et dernier témoin de la poursuite dans cette cause qui entre aujourd'hui dans sa septième journée.

Le juge Gerald Ryan, de la cour supérieure, a donné congé jusqu'à demain au jury composé de sept hommes et cinq femmes.

Le procureur de la Couronne, Me François Doyon, et l'avocat de la défense, Me Michel Proulx, se reverront cependant devant le tribunal en matinée.

M. Salvail, qui est âgé de 39 ans et affecté aux enquêtes depuis 1971, a déclaré qu'il avait participé à plusieurs opérations-surprise avec MM. Dion et Castonguay dans le passé et qu'il n'y avait jamais eu de problèmes.

Il a raconté qu'il avait été entendu que les policiers Dion et Castonguay, vêtus d'un gilet pare-balles, le premier armé de son

pistolet .45 et le second d'une mitraillette, feraient irruption dans la chambre après qu'il aurait lui-même déverrouillé la porte.

Le témoin a déclaré qu'il avait utilisé la clé maîtresse pour déverrouiller la porte de la chambre numéro 5, qui a buté contre la chaîne de sécurité. Il a alors ordonné à Castonguay d'enfoncer la porte, ce qu'il a fait. Salvail a allumé la lumière tandis que Dion entrait dans la chambre en criant: "Police." M. Salvail est le premier témoin qui déclare que la lumière a été allumée dans la chambre.

Le témoin a dit qu'il avait entendu une détonation et le claquement de la porte dans son encadrement.

Il a ensuite vu le détective Castonguay décharger sa mitraillette dans la porte.

"J'ai demandé qui avait tiré et l'enquêteur Dion, qui était rendu à la porte d'urgence du motel, a répondu que c'était lui", a précisé M. Salvail.

Il a aussi affirmé avoir privilégié l'opération-surprise après en avoir éliminé d'autres qui lui paraissaient moins appropriées.

C'est ainsi qu'il a éliminé l'utilisation de grenades de gaz lacrimogènes parce qu'il croyait que les suspects auraient pu tirer sur des personnes à la première occasion et prendre des clients du motel en otages.

M. Salvail a aussi mis de côté la possibilité d'une intervention par la sortie extérieure de la chambre plutôt que par la sortie intérieure à cause de la présence d'une fenêtre et de deux portes.

Le festival apple chez Computerland

COMPUTERLAND VOUS FAIT DEUX DE SES OFFRES IRRÉSISTIBLES

Computerland^{MD} a commencé à vendre des ordinateurs Apple^{MD} dès son ouverture au Canada il y a six ans. Aujourd'hui, Computerland compte plus de cinquante magasins au pays; on y retrouve des grands noms du domaine informatique

tels que IBM, Compaq et Apple. Afin de célébrer notre association avec Apple, nous vous invitons à venir chez Computerland. C'est le temps d'économiser pendant le festival Apple, maintenant et jusqu'au 20 octobre 1984.



Le Macintosh d'Apple seulement 2595\$

- Mémoire de 128 Ko
- Moniteur incorporé
- Support
- Unité de disques
- Souris
- MacWrite et MacPaint



Apple IIc seulement 1695\$

- Mémoire de 128 Ko
- Moniteur
- Support
- Unité des disquettes incorporée
- Exécute plus de 10 000 programmes

Plus de 50 magasins au Canada

MONTREAL
CENTRAL
2075 rue Université
(514) 845-0131

LAVAL
1 Place Laval
Blvd. St-Martin
(514) 667-5701

WESTMONT
4160 Ste Catherine
(514) 933-4949

ST LAURENT
3400 Côte Vertu

Quebec
888, rue St Jean
(418) 524-5265

Ste-Foy
2600 Blvd Laurier
(418) 659-6540

Sherbrooke
2524 rue King Ouest
(819) 564-1534

Hull, Québec
114 Avenue du Portage

*Ouvrrent Bientôt

Computerland

Il n'y a qu'un numero un.

Computerland est une marque déposée de Computerland Canada. Apple est une marque déposée de Apple Computer Corporation.

**Nous remercions notre
distinguée clientèle**

25 ans clément



Nous remercions
nos fournisseurs
qui ont contribué
à notre succès.

Domino		K WAY		rice VETEMENTS SPORT		Polo Ralph Lauren		HIVERNA	
Robin		UFO		The Fox		FORAIE		GT GAY TAGS LABRIQUE AU CANADA	
Atmorlux	departures	Heidi	Hop of the class	LACOSTE	CHRISTINA Canada inc.	Glynne-Percy	YDDO		
Les Chevalier	DO-GREE	France Knit Mfg.	BI BOBETTE	BUSTER BROWN	Aclair	J. A. BESNER	Little Ruggit		
Trinit	Tam O'Shanter	Nathalie Simard		STOP ONE	Spirou				
pierre cardin PARIS	ESPRIT		MANHATTAN	Maggie Muggins	Futurama				



Les Galeries
de la Capitale

627-3472



Place Ste-Foy

653-9363

FAITS DIVERS

Un autre incendie à Ste-Foy serait criminel

◆ Une main criminelle serait à l'origine de l'incendie qui a causé des dommages d'environ \$30,000 hier, dans une maison familiale située au 1854 rue Louis-Riel, à Sainte-Foy. Alertés vers 6h45, les pompiers ont pu rapidement maîtriser les flammes qui auraient éclaté à deux endroits, à la fois, au sous-sol et au rez-de-chaussée.

par
Lucien LATULIPPE
Il n'y avait personne

dans cette maison qui appartient à M. Johnny Kalix et qui est occupée de temps à autre par un membre de cette famille. L'intrus serait entré par une fenêtre du sous-sol.

Pour sa part, la police de Québec a libéré quatre personnes qui avaient été interrogées relativement à l'incendie d'origine criminelle qui a eu lieu, en fin de semaine, dans un immeuble à loyers modiques situé au 20 rue Marie-de-l'Incarnation. Elle n'a pu établir de preuves contre elles.

Le feu avait éclaté à deux endroits, soit dans une case de rangement et dans une chute à rebuts. Les dommages ont été estimés à \$2,000.

Par ailleurs, la Sûreté du Québec a établi qu'une main criminelle aurait allumé le feu qui a détruit une grange à Trois-Pistoles, au cours de la nuit de mercredi à jeudi. Le bâtiment d'environ 50 pieds sur 20 contenait du bois de chauffage. Les pertes sont évaluées à \$10,000.

ADDITION-ELLE TAILLES 14+

Fête d'ouverture



OUVRE AUJOURD'HUI MÊME

Réduction de
20%

**4 jours seulement
du 10 au 13 octobre**
Au magasin des
Galeries Chagnon seulement.

Nous célébrons notre ouverture et désirons que vous soyez de la fête. Offrez-vous des modèles de haute élégance et économisez 20% lors de notre grande ouverture aux Galeries Chagnon seulement. Des modèles classiques, des teintes vives... un choix illimité vous attend avec notre collection d'automne dans les tailles 14+. Le solde se termine samedi, le 13 octobre 1984. Au premier coup d'oeil, vous comprendrez pourquoi les femmes qui recherchent la haute élégance dans les modes pour taille forte trouvent la réponse chez Addition-Elle.

Si belle avec

Addition-Elle [®] **æ** [®] tailles 14+

Maintenant ouvert aux Galeries Chagnon.

Nos magasins sont également situés à Place Fleur de Lys, Galeries de la Capitale et Place Ste-Foy.



Branle-bas à l'aéroport de Pointe-Lebel

◆ A la suite d'un appel de détresse de la part d'un avion de passagers de la compagnie Air Satellite, hier matin, l'alerte générale a été lancée à l'aéroport de Pointe-Lebel, près de Baie-Comeau. Heureusement, le Cessna 404 à deux moteurs a pu se poser sans difficulté, au grand soulagement des 11 personnes qui étaient à bord.

par Lucien LATULIPPE

C'est vers 9h30 hier que le branle-bas a été déclenché par la tour de contrôle de l'aéroport. Le pilote de l'avion venait de laisser savoir que son train d'atterrissage ne voulait pas prendre sa position normale. La roue avant refusait de s'enclencher.

Un porte-parole de l'aéroport a laissé entendre au SOLEIL, hier après-midi, que le pilote était parvenu à vaincre la déféction en faisant appel au système d'urgence de son Cessna à plusieurs reprises. Avant d'y parvenir, il aurait tourné en rond afin d'épuiser l'essence des réservoirs au cas où il devrait poser son appareil sur le ventre. L'alerte aurait duré une heure.

Dans de telles circonstances, le porte-parole de l'aéroport a précisé que l'alerte générale consistait à prévenir les pompiers de l'aéroport, ceux de Pointe-Lebel et ceux de Baie-Comeau. La police de Baie-Comeau accourt également, ainsi que la Sûreté du Québec. Le système d'urgence de l'aéroport est également mis en branle.

EN BREF...

Enquête reportée

◆ MONTREAL (PC) — L'enquête préliminaire du comptable agréé Robert Harrison, qui devait se poursuivre hier, a été reportée à mardi. Le juge Rhéal Brunet, de la cour des sessions de la paix, a consenti à cette remise à la demande du procureur de la Couronne, Me Michel Saint-Cyr, qui doit s'occuper d'une autre affaire cette semaine.

Cimetière saccagé

Sept adolescents de Pointe-Lebel, dont l'âge varie de 10 à 14 ans, seraient les auteurs du saccage dont le cimetière de Baie-Comeau a été la scène à la mi-septembre. La police de cette ville de la Côte-Nord a soumis son rapport aux procureurs de la Couronne qui décideront des procédures à prendre. Des accusations de méfaits devraient être portées contre ces jeunes vandales. Quelque 25 pierres tombales ont subi des dommages plus ou moins élevés.

Fraude à la RAAQ

(PC) — Un couple de Saint-David subira son procès en janvier sous des accusations d'abus de confiance, vol et fraude.

Alors qu'elle était fonctionnaire à la Régie de l'assurance automobile du Québec (RAAQ), Monique Nadeau aurait illégalement fabriqué 94 formules informatiques afin que des chèques soient émis au nom de son compagnon Denis Hamel.

Selon le ministère public, ils auraient ainsi volé au ministère une somme totale de \$92,000 sur une période de trois ans.

Assaut

Réjean Boulet, de Québec, a été condamné à six mois de prison pour avoir lancé une bouteille au visage d'un policier municipal et avoir endommagé une auto-patrouille.

L'homme de 29 ans venait de s'emparer de bouteilles de vin en pénétrant par effraction dans une épicerie.

Bambin battu

Gaétan Denault, âgé de 29 ans, de Québec, a été remis en liberté provisoire hier.

Denault avait été arrêté le 24 septembre et accusé d'avoir battu un bambin de deux ans et demi.

L'homme, à qui la mère avait confié son enfant, aurait battu ce dernier parce qu'il avait mouillé sa couche.

À VENDRE SUPERBE FERME

Domaine de 180 acres à 15 minutes de Québec

— Maison principale (7 ans), 50 x 50 x 28, style canadien. Toit à arête rouge, serre, boîtes de luzerne, sauna et nombreux accessoires.

Maison secondaire (5 ans) au bord de la rivière, avec garage et remise.

Maison du fermier ancestrale, avec cuisine d'été et garage. Grande grange avec écurie, grand garage, 3 remises, étable à fruits, 3 tracteurs, 1 peuplier. Nombreux autres équipements.

Bureau (418) 687-3150 Maison (418) 889-9642
421 000\$

QUÉBEC ET LES RÉGIONS

Aux limites de Beauport et de Charlesbourg

Pas question d'un quatrième cégep

◆ La construction d'un quatrième cégep dans la région de Québec, aux limites des villes de Beauport et Charlesbourg, n'est pas pour demain.

par **Gérald OUELLET**

On ne considère présentement que l'aménagement d'un pavillon sous la juridiction du cégep Limoilou d'après les études en cours

au ministère de l'Éducation. C'est ce qui ressort d'un entretien accordé au SOLEIL par Mme Nicole Brodeur, directrice générale à l'enseignement collégial du ministère de l'Éducation.

Mme Brodeur a signalé que le seul projet du ministère dans la région de Québec, en ce qui concerne l'extension du réseau col-

légal, est un plan de réaménagement du cégep Limoilou afin de morceler sa clientèle estudiantine.

En effet, cet établissement a été conçu pour accueillir 3,500 élèves et en compte présentement plus de 6,000. Selon Mme Brodeur: "Le ministère de l'Éducation cherche présentement un moyen de dé-

gestionner cet établissement scolaire, mais il n'est nullement question de construire un nouveau cégep dans la région."

On nous a confirmé toutefois que des études sont présentement en cours afin d'analyser les implications d'un réaménagement et l'endroit où pourrait se situer un tel pavillon. Il semble que l'Institut des sourds et muets situé à Char-

lesbourg retienne l'attention du ministère.

Engagement électoral

Le maire sortant de Charlesbourg, M. Pierre Bernier, ainsi que le candidat à la mairie de Beauport pour le Parti municipal de Beauport (PMB), Me Pierre Gaudreau, font grand état de la nécessité de construire un nouveau

cégep à la limite de ces deux villes et vont jusqu'à en faire un de leurs thèmes électoraux.

Ces deux protagonistes de l'établissement d'un autre cégep ne recevront toutefois pas l'aval du ministère de l'Éducation pour leur projet et ne peuvent espérer que l'aménagement d'un pavillon, extension probable du cégep de Limoilou.

Incinerateur: la grève n'a rien coûté (Rivard)

◆ En bout de ligne, la grève à l'incinérateur de Québec n'aura rien coûté aux villes membres de la Communauté urbaine de Québec (CUQ).

par **Pierre-Paul NOREAU**

C'est ce qu'a soutenu hier le président de l'organisme supramunicipal M. Michel Rivard, lors de la séance publique réunissant les élus régionaux.

L'enfouissement des déchets durant la grève aurait en effet permis aux villes de réaliser des économies équivalentes aux \$2.1 millions per-

due par la CUQ elle-même. "Et puisque la CUQ n'est rien d'autre que les municipalités qui la composent, on peut dire que la grève n'aura finalement rien coûté aux villes", concluait M. Rivard.

Le déficit de la communauté urbaine est imputable à une perte de \$1.3 million sur la vente de vapeur produite lorsque l'incinérateur fonctionne. S'ajoutent à cela \$800,000 en frais fixes, tel que le salaire du directeur qui doit être payé pendant l'arrêt de travail.

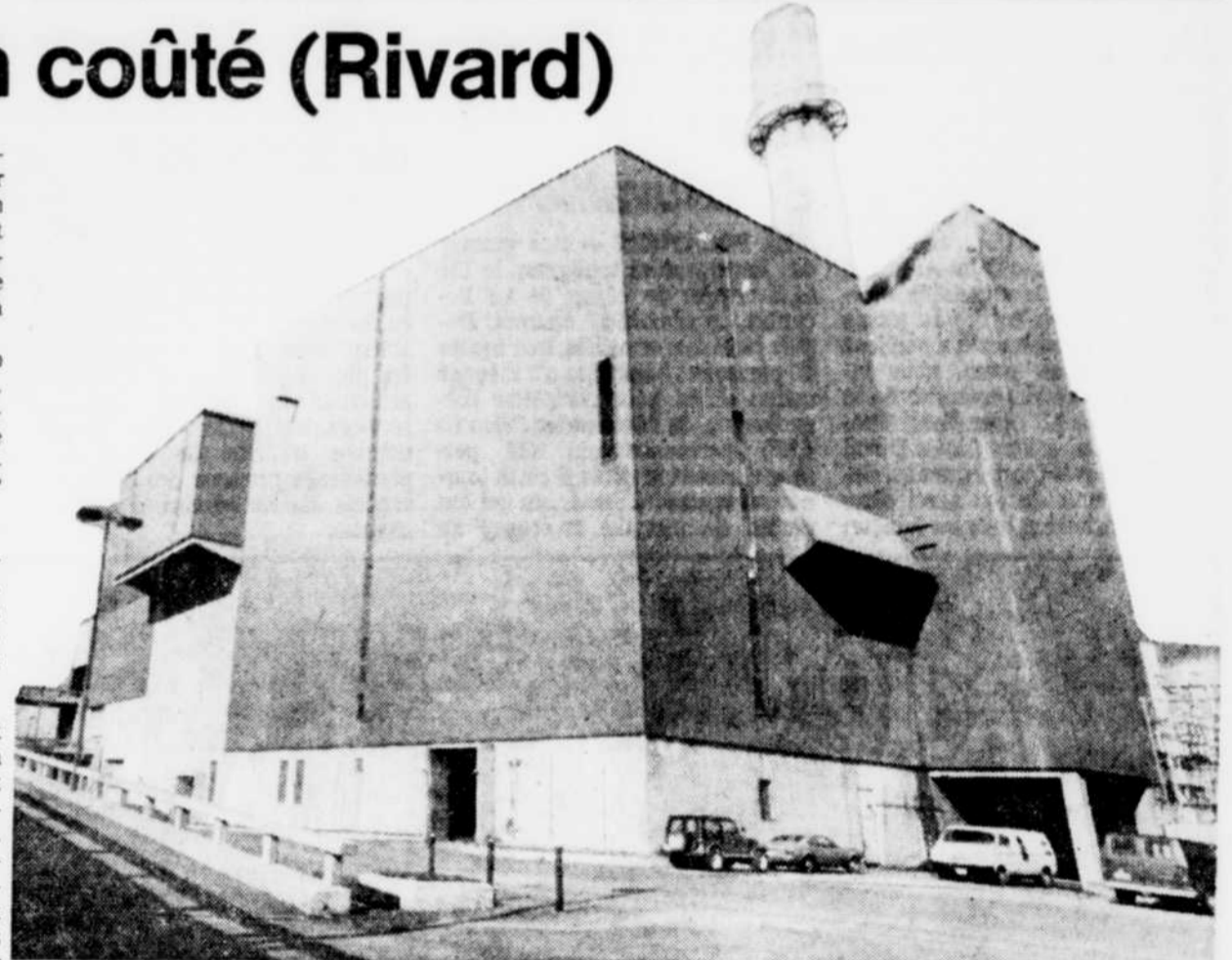
Ces \$2.1 millions répartis entre les différentes villes membres de la CUQ, représentent par exemple une facture directe de \$210,000 pour la

ville de Beauport, expliquait M. Rivard. Or à Beauport, on estime avoir fait des économies de \$211,000 en faisant de l'enfouissement plutôt que de l'incinération. À Charlesbourg, l'économie dépasserait de \$60,000 la quote-part de la facture à payer.

"L'enfouissement est beaucoup plus économique que l'incinération. Toutefois son impact sur l'environnement fait que personne ne veut avoir de terrains d'enfouissement dans sa municipalité" arguait le président Rivard.

L'enfouissement a coûté aux villes de \$80 à \$125 du voyage environ. Or un camion transportait en moyenne huit tonnes. L'incinération coûte \$55 la tonne, donc \$440 pour le même camion.

Deux petites municipalités, dont Saint-Augustin, perdraient avec la grève, leurs contrats ne prévoyant pas de modifications de tarif advenant un arrêt de travail. Selon M. Rivard, toutes les autres municipalités devraient équilibrer économiquement et partie à payer du déficit de la CUQ. Pour les deux autres, des arrangements seront tentés pour éviter le plus possible une pénalisation induite.



L'incinérateur de la CUQ a été paralysé par la grève durant plusieurs semaines.

Le Soleil, Jean Vallières

**Rive-Sud
Six villes vont effectuer leurs achats en commun**

◆ LEVIS — Six villes de la rive sud de Québec, ayant une population totale de quelque 61,000 habitants, ont résolu de se regrouper pour faire leurs achats et réaliser ainsi des économies annuelles pouvant atteindre \$200,000.

par **Gilles PEPIN**
du bureau du Soleil

Ces villes sont celles de Lévis, Lauzon, Charny, Saint-Romuald, Saint-David et Saint-Louis-de-Pin-tendre. Il fallut cependant presque deux ans d'attente et de discussions, avant qu'un comité intermunicipal réussisse à élaborer une politique d'achats en commun.

Ce fut le conseil municipal de Lauzon qui, le premier, le 14 février 1983, désigne un représentant, M. Denis Sonier, pour faire partie d'un comité à être constitué. Ce ne fut qu'un an plus tard que la ville de Lévis a nommé son délégué, M. Jean-Louis Lemieux. Les quatre autres villes ont emboîté le pas peu de temps après, la démonstration étant déjà faite quant aux prévisions d'économies.

Une recherche

L'initiative a toutefois été préconisée par le Conseil économique de Lévis-Lauzon. Cet organisme a fait une recherche qui a permis de constater qu'une expérience du genre avait été réalisée dans l'Estrie, où 14 commissions scolaires venaient de réaliser des économies de \$141,000 en faisant ensemble divers achats ayant totalisé \$3 millions.

On connaissait aussi l'expérience profitable qui était déjà amorcée par les administrateurs d'hôpitaux de l'agglomération urbaine de Québec. Dans le secteur municipal en particulier, il y avait aussi eu une expérience heureuse avec un regroupement des achats de quelques municipalités de la région nord de Montréal.

L'étude effectuée par le Conseil économique de Lévis-Lauzon a établi les économies potentielles à quelque \$200,000, annuellement. Mais il était alors question surtout d'un regroupement de trois villes. Plus le nombre de villes participantes devait grossir, plus les économies devaient être substantielles.

Le nombre est maintenant de six municipalités. Par contre, la participation de chacune aux différents appels d'offres est facultative. Le comité de coordination espère donc atteindre quand même l'objectif qui, à toutes fins utiles, se résume à faire des économies d'échelle.

À Lévis, par exemple, le conseiller municipal Jean-Louis Lemieux est catégorique: "Quand bien même nous économiserions ici que 5 pour 100, ce serait très appréciable." M. Lemieux est d'avis que certaines villes du groupe économiseront plus que d'autres. Seulement dans le cas d'un uniforme de police, une ville payait déjà \$300 de plus que le prix payé par la ville de Lévis, a noté M. Lemieux.

Progressivement

Le comité intermunicipal des achats veut aussi s'impliquer progressivement, de façon à avoir le temps de roder l'organisation et d'avoir tout le temps d'établir la preuve de l'efficacité. Il est présidé par M. Paul Laflamme, de Saint-David. Les achats seront faits par l'entremise de la ville de Lévis, où l'acheteur désigné, M. Denis Turgeon, a déjà une solide expérience.

Pour débiter, un avis d'appel d'offres a été donné dernièrement pour l'achat de carburants (740,000 litres) et d'huile à chauffage (820,584 litres). Un autre appel d'offres sera publié ces jours-ci, et cette fois, ce sera pour l'achat de 10,580 tonnes métriques de sel, a révélé au SOLEIL M. Turgeon.

Les six villes ont toutes accepté de participer à cette première expérience. Les quantités ont été déterminées en additionnant les nombres enregistrés l'an dernier concernant les achats de marchandises semblables ayant en effet été commandées séparément.

LE SOLEIL surveillera de près l'évolution de ce dossier.

Subvention

◆ SAINT-VICTOR — Une subvention de \$1,787,300 représentant 93 pour 100 du coût de \$1,921,000 sera accordée par le ministère de l'Environnement du Québec pour des travaux d'assainissement des eaux, d'ici le 31 mars 1986, dans les municipalités de Saint-Victor et de Saint-Victor-de-Tring.

Le ministre Adrien Ouellette a signalé que les deux municipalités verront leur facture réduite de 52 pour 100, passant de \$278,000 selon le programme habituel à \$132,800, selon le plan de relance. On estime à environ 33 le nombre d'emplois directs et indirects qui seront créés au cours de la période de construction. Les deux municipalités bénéficieront également d'une réduction de 25 pour 100 de la facture d'électricité reliée à l'opération des ouvrages d'assainissement des eaux sur une base permanente.

Nouveau

SPORTSMAN

LÉGÈRE NATURELLE

UN MEILLEUR GOÛT, NATURELLEMENT!

SPORTSMAN

LÉGÈRE NATURELLE

CIGARETTES 25 BOUT FILTRE

MÉLANGE NATUREL DE TABACS VIRGINIE CANADIENS DE CHOIX

Découvrez ce mélange unique des meilleurs tabacs Virginie du Canada, garantis purs et naturels pour vous donner un goût riche et corsé.

Savourez le goût des grands espaces.

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette - "goudron" 14 mg, nic. 1.1 mg.

AUJOURD'HUI

Voyez les cahiers publicitaires de

- RADIO SHACK
- WOOLCO

INSERES DANS CETTE ÉDITION

QUÉBEC ET LES RÉGIONS

Charlevoix espère obtenir un CLSC commun, cet automne

♦ LA MALBAIE — Les membres des deux comités provisoires pour l'implantation de Centres locaux de services communautaires (CLSC) dans Charlevoix ont repris le boulot et ils se croisent les doigts en espérant que le ministre des Affaires sociales, M. Camille Laurin, mentionnera leur nom, cet automne, lorsqu'il sera question des nouveaux secteurs où l'on développera de tels établissements.

par Denis GAUTHIER (collaboration spéciale)

"L'implantation d'un CLSC, c'est une démarche qui est longue, mais on ne se décourage pas. Notre dossier est complet et ce n'est pas maintenant que l'on va lâcher prise", mentionne Mme Régine Savard, porte-parole des deux comités, qui se rallient à un projet commun.

Il y a cinq ans que l'on a entrepris les démarches pour l'implantation

d'un CLSC dans l'ouest de Charlevoix (Baie-Saint-Paul). Dans la région de La Malbaie, les activités remontent à trois ans déjà. De chaque côté, des demandes officielles ont été faites auprès du ministère des Affaires sociales.

Cette année, on se dit confiant d'être sur la liste où le ministère compte implanter de nouveaux établissements. Une étude du Conseil de la santé et des services sociaux (CRSSS) réalisée le printemps der-

nier indique que les deux secteurs de Charlevoix viennent en tête de liste des endroits prioritaires parce que démunis d'équipements socio-sanitaires.

Cette étude spécifie que dans l'est de Charlevoix, 56,8 pour 100 de la population âgée de 15 ans ou plus ne possède pas de diplôme d'études secondaires. Dans l'ouest, on assiste au même phénomène dans une proportion de 55,3 pour 100. Au chapitre du taux de chômage, il s'établissait, le printemps dernier, à 23,8 pour 100 dans l'est et à 17,3 pour 100 dans l'ouest. Le revenu moyen serait de \$10,724 dans l'est contre \$9,372 dans l'ouest. Finalement, en termes démographiques, 8,8 pour 100 de la population de l'est est âgée de 65 ans et plus et 10,7 pour 100 dans l'ouest.

"Avec un pareil dossier, on ne peut que s'attendre à être sur la liste des prochains CLSC. Ça démontre clairement que ce n'est pas un luxe, mais une nécessité", affirme Mme Savard.

Habituellement, le ministre des Affaires sociales annonce la création de nouveaux établissements quelques jours avant la tenue du colloque de la Fédération des CLSC du Québec, qui se tient au cours de l'automne.

EN BREF

Deux candidats

♦ SAINT-AUGUSTIN — Deux candidats ont déjà fait part de leur intention de briguer les suffrages pour succéder à la conseillère Rose Annette Amyot, qui se retire de la vie politique. M. Jacques Pelchat de Place Portneuf et M. Jean-Claude Desroches de Lac-Saint-Augustin nord, sont les deux candidats déclarés; il y aurait encore au moins deux autres personnes qui seraient intéressées à ce poste, nous indiquait le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Jean-Paul Thériault. Les conseillers Clovis Duval et Louise Duval-Morin, dont les sièges sont remis en jeu aussi cette année, solliciteront tous les deux un

second mandat de deux ans. La présentation des candidats se fera le dimanche 21 courant de midi à 14 h au Complexe municipal de Saint-Augustin.

Retrouvailles

LA POCATIÈRE — Une journée des Retrouvailles soulignera le 15^e anniversaire du cégep de La Pocatière, le samedi 27 courant. Depuis plusieurs semaines, une équipe de personnes bénévoles n'a ménagé aucun effort pour compléter l'organisation de l'événement. Plus de 4,000 personnes ont été personnellement invitées à cette journée où toutes les personnes qui ont étudié ou travaillé au cégep au

cours de ces 15 dernières années pourront se retrouver.

Chiffre d'affaires de \$256,000

RIVIÈRE-DU-LOUP — La coopérative du cégep de Rivière-du-Loup a réalisé un chiffre d'affaires de \$256,663 en 1983-84 et le trop-perçu s'est élevé à \$11,253. La coop existe depuis 1971 et elle compte actuellement 1,200 membres actifs. En plus d'offrir aux élèves et au personnel du cégep de nombreux services, elle permet à un certain nombre d'élèves de faire l'apprentissage pratique des différents aspects de la gestion d'une entreprise.



Le Soleil, Fortunat Marcoux

Rénovation du centre-ville

La municipalité de Thetford-Mines empruntera \$755,000 pour la réfection des ponts des rues Cyr et Dodier, de même que pour la réalisation partielle de la phase III du projet de rénovation des services d'utilité publique dans le centre-ville. Les travaux sont effectués dans les rues Saint-Antoine, Saint-Thomas, Saint-Joseph et Pie XI. A cause des restrictions budgétaires, la municipalité n'avait effectué aucun emprunt en 1982, ni en 1983.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom FRÉCHETTE

Tel.: 647-3361

Action bénévole

● Le service d'entraide patro Roc-Amador recherche les services de personnes bénévoles pour agir comme aides-cuisinières à la popote roulante et pour visiter des malades à domicile.

● Le Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec demande une personne bénévole pour faire du classement.

● Le centre des ressources alternatives et communautaires du centre Mgr-Marcoux a besoin d'une personne bénévole pour exécuter du travail de secrétariat.

● Expansion-femmes de Québec, une maison de transition et de réintégration sociale pour jeunes ayant eu des démêlés avec la justice, demande des gens bénévoles pour faire de la relation d'aide et de l'écoute auprès des bénéficiaires.

● Le Mouvement pour le respect de la vie a besoin de personnes bénévoles ayant de l'expérience dans le travail de bureau pour combler des postes au secrétariat de l'organisme. Pour renseignements sur ces emplois bénévoles: centre d'action bénévole à 681-3501.

Atelier-théâtre

La comédienne Nicole Ajna Lecavalier animera un atelier-théâtre intitulé: "Une chambre à soi" à Québec, samedi et dimanche. Inscription jusqu'à demain soir et détails: R. Dion à 524-3642.

Bon marché

La Catholic Women's League de St. Patrick tiendra une vente de vêtements usagés à prix réduit ce soir de 19h à 21h, au sous-sol de l'église, 140 rue Grande-Allée est.

Bureau de comté

La nouvelle députée, Mme Suzanne Duplessis, a ouvert son bureau de circonscription aux Galeries Duplessis, 3291 chemin Sainte-Foy (suite 207). Renseignements: 651-4528.

Causeries

● Le Regroupement des parents et amis du malade mental présentera une causerie-témoignage sur le sujet: "Mon expérience avec mon fils", ce soir à 19h30, à la salle 6 du CRSSS, 525 boulevard Hamel. L'entrée sera libre. Détails: 683-1775.

● L'Association gnostique présentera une causerie sur le thème: "Notre corps a sept centres: apprendre à les manier c'est canaliser ses énergies", ce soir à 19h30, au 147 rue Saint-Jean, près de la rue Salaberry. Renseignements: 524-1279.

● Le chef de service en réinsertion sociale Romain Pelletier traitera le sujet: "Comment je réagis devant mon ami alcoolique", ce soir à 20h, au centre des ressources psychologiques, 915 boulevard Saint-Cyrille ouest (suite 207). Détails: 683-9167.

● Jean Robert, des Amis du jardin Van den Hende, parlera des orchidées indigènes au Québec, ce soir à 19h45, à la salle 3105 du pavillon Comtois de l'université Laval. Renseignements: 626-1188.

● Justine et Marcel Boutin raconteront, avec diapositives, un récit de voyage sur la côte d'Azur, cet après-midi à 13h30, à la salle Montjoie de l'église Saint-Denis à Sainte-Foy. Détails: 651-6754.

Le Cercle horticole Sainte-Foy

présentera une causerie sur les arrangements floraux, ce soir à 19h30, à l'Aquarium de Québec. Renseignements: Mme Simone Aillard à 651-0765.

Collecte de sang

La Croix-Rouge canadienne tiendra une collecte de sang aujourd'hui de 9h30 à 16h, dans la salle de l'agriculture ou au casse-croûte du pavillon Comtois de l'université Laval. Détails: 687-5062.

Conventum

Le conventum général des anciens de l'université de Sherbrooke qui devait être tenu en fin de semaine prochaine à cette université n'aura pas lieu comme prévu. Il a été remis en avril 1985.

Information

● Des séances d'information sur les droits de la famille seront tenues les 10 et 24 octobre et les 7 et 21 novembre à 19h30, à la Maison de la famille, 595 sur le 2^e Avenue. Détails: 529-0263.

● Une réunion d'information pour l'implantation d'un programme "Protection du voisinage" dans le quartier Notre-Dame-de-Foy à Sainte-Foy aura lieu ce soir à 19h30, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, 1000 route de l'Église. Détails: 657-4085.

Informatique

Quelques places sont encore disponibles pour le cours Informatique (programmeur) pour les jeunes de 18 à 30 ans. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant demain soir au service de l'éducation des adultes du cégep F.-X.-Garneau, 1660 boulevard de l'Entente, Sillery, C.P. 6300, G1T 2S5. Renseignements: Katherine Leydier à 688-8310, poste 245.

Nettoyage

Des camions continueront de sillonner les rues de la ville de Sainte-Foy pour ramasser les monstres et les ordures spéciales, comme des tapis, des matelas, des réfrigérateurs.

Parents-enfants

La direction et le comité d'école de l'école secondaire Joseph-François-Perrault organisent une rencontre avec des parents pour ce soir à 20h. Le sujet étudié sera: "Votre enfant".

Réserve faunière

Une visite du centre d'interprétation, de la Maison de la chasse et de l'observation des oiseaux à la Réserve de Cap-Tourmente aura lieu samedi avec départ à 7h du centre communautaire, 990 Place de Ville. Réserve jusqu'à demain à 16h à 657-4230. Détails: Anne Potvin à 658-1426.

Réunions

● L'association La Giroflée pour les veuves, les veufs et les personnes seules tiendra sa réunion ce soir à 19h30, au 6125 sur la 1^{re} Avenue à Charlesbourg. Renseignements: 627-2308.

● La réunion mensuelle du Cercle des fermières de l'Annie-Lorette aura lieu ce soir à 19h30, au sous-sol de la sacristie, rue Notre-Dame.

Vente de SKI

ÉCONOMISEZ 150\$

Ensemble de ski alpin Elan, Nordica, Tyrolia & ARS

Tout un nouvel équipement pour 1984... pour le skieur de loisir Installation professionnelle selon vos propres spécifications.

L'ensemble comprend: Skis Exhibition Elan Nordica, Tyrolia 180D, Bâtons Computer Nordica ARS

PRIX REG. 354,94 \$

199⁹⁸

EN SOLDE l'ens.

ÉCONOMISEZ 150\$

Ensemble de ski alpin Rossignol, Nordica, Salomon & Gipron

Commencez la saison du ski avec un ensemble complet de ski alpin pour skieur expérimenté!

L'ensemble comprend: Skis Caravelle II Rossignol; bottes Profecta Nordica; fixations Salomon 337; bâtons Gipron 626 - 343. Installation professionnelle selon vos propres spécifications.

PRIX REG. 452,94 \$

299⁹⁸

EN SOLDE l'ens.

ECONOMISEZ 10\$

Costumes de ski pour fillettes

En polyester et coton, les épaules sont froncées et le devant matelassé. En bleu ciel ou turquoise. Tailles 7-14.

PRIX REG. 79,99 \$

EN SOLDE 69⁹⁸

ECONOMISEZ 10\$

Costumes de ski pour garçons

L'extérieur en polyester et coton avec bourre de polyester. Sur le devant, un pare-vent empêche l'air d'entrer. Combinaisons de rouge et bleu acier. Tailles 7-14.

PRIX REG. 69,99 \$

EN SOLDE 59⁹⁸

Compétition

ECONOMISEZ 10\$

Pantaskis Junior Compétition

Ces pantaskis en polyester et coton hydrofuge comportent un isolant de polyester, une glissière sur le devant, des bretelles et des pare-neige. En marine et gris charbon. Tailles 8-18.

PRIX REG. 39,99 \$

EN SOLDE 29⁹⁸

chacun

HEATRAP

Sous-vêtements longs pour garçons et fillettes

Comprend le haut et le pantalon. Confectionnés dans un tissu unique à double épaisseur dont l'intérieur est en coton 100% et l'extérieur en mélange de polyester et coton pour un plus grand confort et chaleur. En bleu ciel pour fillettes et en gris pour garçons. Tailles P-G.

Prix avantageux 9⁹⁹

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS OU JUSQU'À LA FERMETURE LE SAMEDI 13 OCTOBRE, 1984. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Compétition et Le Circuit sont des marques de commerce déposées de Collegiate/Arlington Sports. Toutes les couleurs, tous les modèles et toutes les grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins.

Les Galeries de la Capitale

1461, boul. Les Galeries

9^e et la Capitale

627-0062

Place Laurier

2700, boul. Laurier

3^e étage, Mail Ouest

St-Foy, Québec

659-4547

arlington

sports

techni-sport

Service professionnel garanti et conseils d'experts

SPORTS D'ÉQUIPE

Pour vos uniformes et tout votre équipement!

Taxes municipales payées en trop Remboursements à des producteurs d'amiante

◆ **THETFORD-MINES** — Les villes de Thetford-Mines et de Black-Lake, ainsi que la municipalité de Coleraine qui devront rembourser \$931,238 à des producteurs d'amiante pour des taxes payées en trop à la suite d'une révision à la baisse de leur rôle d'évaluation, s'en tirent quand même à bon compte. N'eût été d'une entente à l'amiable entre les parties, la facture aurait pu se chiffrer à plus de \$2 millions.

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

La ville de Thetford doit \$390,652.20 aux compagnies minières Société Asbestos Ltée et Bell Ltée. La dette à l'endroit de la Société Asbestos est de \$298,086 et couvre les exercices financiers de 1980 à 1984 inclusivement. Une somme de \$92,556.20 est due à Bell sur le compte de taxes de 1984.

Cette dernière compagnie n'a pas présenté de facture pour les années d'imposition de 1980 à 1983 inclusivement.

La corporation municipale de Black-Lake doit remettre \$379,922 à la Société Asbestos pour les années de 1980 à 1984 inclusivement tandis que la municipalité de Coleraine accorde à cette même compagnie un crédit de \$160,664 pour les années 1983 et 1984.

Evaluation contestée

Ces remboursements sont le résultat d'une entente hors cour intervenue entre les parties après que les compagnies minières eurent contesté leur rôle d'évaluation qu'elles jugeaient trop élevé. Les deux producteurs d'amiante soutenaient que des équipements électrique et mécanique n'étaient pas

imposables parce qu'ils étaient utilisés à des fins de production.

La compagnie Ultramar a gagné une cause semblable contre la municipalité de Saint-Romauld. Cette jurisprudence a incité les municipalités concernées à en venir à un règlement à l'amiable avec les requérants.

Initialement, la Société Asbestos voulait réduire de \$68.5 à \$35 millions la valeur de ses biens fonciers

dans les trois municipalités concernées. L'entente hors cours établit l'évaluation imposable à \$52 millions.

L'évaluation imposable des actifs de la Société Asbestos baisse de \$19.8 à \$15.8 millions à Thetford, de \$32 à \$25 millions à Black-Lake, et de \$16.7 à \$10.9 millions à Coleraine.

À Thetford, l'évaluation foncière des installations de Bell diminuera de \$3.3 millions, à \$16.7 millions.

Traverse de l'île aux Coudres Léonard ne va pas assez loin (mairie G. Dufour)

◆ **ILE AUX COUDRES** — Les événements de la fin de semaine dernière sur le traversier de l'île aux Coudres pourraient bien se répéter. Le ministre des Transports, M. Jacques Léonard, se doit de faire des propositions substantielles aux insulaires, sinon la situation risque de se dégrader.

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

Tel est, du moins, ce que soutenait hier le maire de la municipalité de La Baleine, M. Gérard Dufour, à la suite des manifestations de la fin de semaine où l'on a enregistré des actes de vandalisme sur le traversier et aux installations de l'île aux Coudres de la Société des traversiers.

"J'ai l'impression que ce n'est pas terminé. Des gens m'ont assuré qu'ils ne lâcheraient pas. Le ministre se doit d'agir. Les insulaires n'ont pas vu d'un oeil très favorable ses dernières propositions", disait M. Dufour en soulignant que lui et ses confrères ne peuvent plus se porter garants de ce qui adviendra. "Les insulaires ont toujours été reconnus comme des gens patients et pacifiques. Des événements comme ceux de la fin de semaine dernière indiquent clairement qu'ils en ont assez".

L'affaire a pris naissance lors de la fin de semaine de la Fête du Travail. Pour donner plus de poids à leurs revendications concernant la gratuité complète du service, les horaires et l'administration, les insulaires avaient décidé de manifester sur les traversiers. Le tout s'était déroulé dans l'ordre.

Le 24 septembre, le ministre des Transports, M. Jacques Léonard, rencontrait les trois maires de l'île aux Coudres. Il rejetait alors la gratuité complète mais proposait une politique plus souple pour l'émission de laissez-passer et pour les horaires. Le ministre faisait également état de la



Les policiers priaient dimanche les insulaires de circuler sur la passerelle du bateau pour ne pas nuire au trafic. Ce que tous n'ont pas fait.

composition d'un comité ad hoc pour analyser plus à fond la question.

Les réponses de M. Léonard n'ont eu l'heur de plaire aux insulaires, ce qui a conduit aux manifestations plus corsées de la fin de semaine dernière. Des graffiti ont été écrits sur les murs du traversier, on a fracassé quelques vitres et des toilettes. Lundi, l'intervention des policiers a calmé les manifestants.

Dans un communiqué émis hier, M. Léonard déplore les événements de la fin de semaine dernière et il réitère sa volonté d'assouplir les normes d'émission des laissez-passer et de modifier les horaires au besoin. M. Léonard anticipe bientôt une rencontre entre le représentant désigné de la population de l'île aux Coudres et ceux de la Société des traversiers pour tenter de trouver une solution à l'imbroglio.

"Il n'est pas question qu'un seul représentant de l'île aille siéger sur le comité ad hoc. Il va falloir avant que M. Léonard avance des propositions plus satisfaisantes pour nous", disait hier M. Dufour.

Aucune arrestation n'a été effectuée à la suite des événements de la fin de semaine.

Cette ristourne ferait monter l'impôt foncier

◆ **THETFORD-MINES (FM)** — Le remboursement de près de \$1 million par les municipalités de Thetford-Mines, de Black-Lake et de Coleraine à des producteurs d'amiante pour des taxes payées en trop ne se fera pas sans heurts. Des hausses appréciables de taxes semblent inévitables pour 1985.

À Thetford, la municipalité puisera \$400,000 dans son surplus accumulé de \$600,000 pour remettre \$298,086 et \$92,556 respectivement aux compagnies Société Asbestos Ltée et Bell Ltée. Le maire Marc Bergeron a prévenu, hier, les contribuables que la taxe foncière devra être augmentée de 8.3 pour 100 pour

recupérer le manque à gagner de \$208,298 dans le budget de 1985. Les compagnies Société Asbestos et Bell paieront respectivement \$115,732 et \$92,566 de moins en taxes l'an prochain. La hausse de l'impôt foncier sera supérieure à 8 pour 100 puisque les édiles devront tenir compte de l'augmentation du coût de la vie dans leurs prévisions budgétaires.

À Black-Lake, la situation sera moins pénible. Le conseil avait prévu une réserve de \$407,000 au cas où la Société Asbestos aurait gain de cause. Cependant, les édiles devront trouver un manque à gagner de \$144,000 pour équilibrer leur budget de 1985.

À Coleraine, l'impact sera sévère. La municipalité n'a pas d'argent pour rembourser \$160,664 à la Société Asbestos. Elle fait face à une perte de revenus de \$87,000 en 1985 sur un budget de \$1.1 million. Le conseil songe à effectuer un emprunt et à hausser la taxe foncière pour rétablir la situation.

La situation risque de s'aggraver pour cette municipalité puisqu'un autre producteur d'amiante, Lac d'Amiante du Québec Ltée, a entamé des procédures pour faire réviser son rôle d'évaluation. Ce dernier veut faire diminuer de moitié la valeur de ses installations actuellement établie à \$16 millions.

Une idée pas bêêê...te!

EMILIEN ROCHETTE & BREMWORTH



La boutique "tout laine" pour satisfaire les plus exigeants.

Spécialiste en tapis de grande qualité, Emilien Rochette propose les tapis 100% laine Bremworth pour leur durabilité et leur facilité d'entretien. La laine résiste bien aux brûlures et la teinte demeure plus vive, plus longtemps.

LES TAPIS

EMILIEN ROCHETTE

LA MAISON DU TAPIS À QUEBEC, 555, de la Couronne - Tél.: 529-4164

AUBAINES pour votre FOYER

25%
SUR TOUS NOS RIDEAUX DE CUISINE EN MAGASIN

Assortiment de styles, couleurs et grandeurs. Venez au plus tôt pour le meilleur choix.

30%
DE RABAIS SUR STORES VENITIENS

revello

SUR COMMANDE SEULEMENT

Echantillons pour faciliter votre choix. Stores verticaux et horizontaux. Es-compte en vigueur jusqu'à samedi.

SUPERBES ENSEMBLES DE DRAPS - MARQUE REPUTÉE "ELEGANCE"

Solide confection 50% coton 50% polyester. Assortiment de couleurs et motifs qui vous plairont.

Lit simple. Rég. \$24.50 Spécial: 17.50	Lit double. Rég. \$34.50 Spécial: 22.50	Lit reine. Rég. \$44.50 Spécial: 27.50
--	--	---

RIDEAUX DE DENTELLE STYLE "TOULOUSE"

Tissu 100% polyester couleurivoire. Gr: 318 x 239 cm. Tête à plis pincés.

REG. \$189. SPECIAL **\$100**

TAPIS BELLE QUALITE GRANDEUR 68x133 CM

Bon choix de coloris pour convenir à tous les décors. Finition soignée.

SPECIAL LALIBERTE **10.98**

LOT DE JOLIES NAPPES A PRIX D'AUBAINE

Texture 100% coton. Attrayants motifs sur fond blanc. Choix de 2 grandeurs.

132 x 132 cm. Rég. \$6.40 pour: 4.95	132 x 170 cm. Rég. \$8.70 pour: 5.95
--	--

GRANDS DRAPS DE BAIN

Confection 100% coton en 4 jolies teintes: jaune, bleu, rose, beige. Gr: 80 x 153 cm.

Rég. \$12.50 Spécial: **7.50**

LINGES A VAISSELLE

Excellente fabrication 100% coton super résistant. Rayures en vert, melon, or, bleu, sur fond blanc. Gr: 60 x 86 cm.

Rég. \$1.95 Spécial: **1.45**

LINGES DE TABLE

Texture gaufrée 100% coton. Choix de vert, melon, jaune, brun, sur fond blanc. Acheté-en plusieurs à ce bas prix.

VALEUR .49 CH. SPECIAL **4 POUR 1.17**

SERVICE GRATUIT A DOMICILE POUR LE CHOIX DE TOUT DECOR INTERIEUR



Une façon agréable de choisir à votre aise dans votre foyer, les éléments de décor dont vous rêvez. Sur rendez-vous, notre représentant M. Charles Cloutier se rendra chez vous avec une foule d'échantillons de rideaux, tentures, couvre-lits et stores vénitiens. Aucune obligation de votre part.

COMPOSEZ **525-4841**

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE QUEBEC

